

Cigarettes de fabrication étrangère  
**Saisie de 16.000 cartouches à Tébessa**

P05

**LE CARREFOUR**  
*Le journal du citoyen*  
24ème année **D'ALGERIE**

N°7011 - LUNDI 21 OCTOBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

**PLF 2025**

**Elargissement  
de l'assiette fiscale,  
pas de nouveaux impôts**

P04



**Le taux d'infertilité  
chez les couples est de 25 %**

**Médecins  
et spécialistes  
s'inquiètent**

**Benchikha vivrait ses derniers jours  
à la tête de la JS Kabylie  
Chelle: «Mon ambition?  
Donner une identité de  
jeu au MCO»**

P11

Lire en page 03

P07

**Projet de création d'un CET des déchets inertes près de Hassi Bounif  
Résidus solides urbains et gisements à la loupe**

**Direction de la distribution de l'électricité d'Oran**

**Quatre vols de câbles en cuivre à basse tension**

**Suite à une intoxication collective à Hai El Yasmine à Oran**

**Des femmes et enfants**

**évacués vers les hôpitaux**



**ORAN**

**Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...  
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41**

**Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr**

Mouvement de la société pour la paix (MSP)

## Cérémonie de recueillement à Alger à la mémoire de Yahya Sinwar

**L**e Mouvement de la société pour la paix (MSP) a organisé, samedi après-midi à Alger, une cérémonie de recueillement à la mémoire du Chef du Mouvement de résistance palestinien "Hamas", Yahya Sinwar, tombé en martyr, suite à un accrochage avec les forces d'occupation sioniste à Rafah, au sud de la bande de Ghaza, en proie à une agression brutale depuis le 7 octobre 2023. La cérémonie de recueillement s'est déroulée en présence du président du MSP, Abdelaali Hassani Cherif, de responsables du Mouvement, de parlementaires et de représentants de la société civile, outre des représentants du Mouvement palestinien "Hamas". Dans une allocution pro-

noncée à cette occasion, M. Hassani Cherif a affirmé que la cause palestinienne est "une cause centrale", mettant en avant les immenses sacrifices consentis par le peuple palestinien à travers des milliers de martyrs, à leur tête les chefs de la résistance, dont le chef martyr Yahya Sinwar. Après avoir réaffirmé le soutien de l'Algérie à la cause palestinienne, M. Hassani Cherif a évoqué les acquis réalisés par cette cause, dont la mise en échec du projet de normalisation et de judaïsation d'El-Qods, affirmant que l'Algérie est devenue "un modèle pour le peuple palestinien, car ayant obtenu son indépendance après une lutte contre l'occupation qui a duré 132 ans".

Produits de base

## Aoun instruit d'éviter toute pénurie d'approvisionnement du marché



**L**e ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a donné, samedi à Alger, des instructions et des directives aux responsables du groupe des industries agroalimentaires "AGRODIV" portant sur la couverture des besoins du marché national en produits de base et d'éviter toute pénurie notamment de semoule, de farine et d'huile, a indiqué un communiqué du ministère. Ces instructions ont été émises lors d'une visite d'inspection effectuée par M. Aoun au siège du Groupe, dans le cadre de la série de visites menées dans les différents Groupes relevant de son secteur, où il a été reçu par son PDG, Brahim Lazreg, en sus des directeurs et des cadres du

Groupe, précise le communiqué. A cette occasion, un exposé exhaustif sur le Groupe "AGRODIV" a été présenté, passant en revue les projets réalisés dans les différentes wilayas du pays et les projets futurs auxquels aspire le Groupe, lesquels "ont été salué par le ministre qui a loué les efforts des travailleurs", selon le communiqué. Lors de sa rencontre avec les directeurs et les cadres du Groupe, M. Aoun a donné "des instructions et des directives pour œuvrer à réaliser tous les objectifs tracés afin de couvrir le marché national en produits de base et d'éviter toute pénurie notamment de semoule, de farine, d'huile et de tout autre produit indispensable".

CANEX 2024

## Zitouni s'entretient avec le directeur de la BADEA

**L**e ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, s'est entretenu avec le directeur général de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), M. Sidi Ould Tah, sur les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et cette institution financière, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère. L'entretien qui a eu lieu, en marge de

l'ouverture des Journées créatives africaines 2024 "CANEX WKND 2024" à Alger, a porté sur "les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et la BADEA, notamment en matière de financement des projets contribuant au développement du commerce et des exportations vers les marchés africains". Les deux parties ont insisté sur l'importance de soutenir la coopération en termes de financement des pro-

jets stratégiques liés à la sécurité alimentaire, en vue de renforcer les capacités productives et de garantir leur pérennité, précise la même source. Dans ce cadre, M. Zitouni a affirmé que l'investissement dans la sécurité alimentaire "ne se limite pas uniquement à satisfaire les besoins locaux, mais contribue également à réaliser la croissance économique et à augmenter le volume des échanges commerciaux avec les

## Algérie - Nations Unies Larbaoui reçoit l'ambassadeur coordonnateur Alejandro Alvarez



**L**e Premier ministre, Nadir Larbaoui a reçu, dimanche au Palais du Gouvernement, l'ambassadeur coordonnateur résident du Système des Nations Unies en Algérie, Alejandro Alvarez qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Les deux parties ont discuté "de la situation régionale et internationale actuelle, et des nouveaux défis mondiaux aux-

quals est confrontée l'action multilatérale dans un environnement international complexe, changeant et extrêmement tendu", soulignant "l'importance de renforcer les efforts internationaux pour traiter les problèmes de développement dans de nombreux pays, notamment africains, et leur permettre de surmonter les crises en accompagnant leurs efforts pour renforcer les fondements de la stabilité et du développement", lit-on dans le communiqué.

CADHP

## L'Algérie prend part aux travaux de la 81ème session à Banjul

**L**a délégation algérienne participant aux travaux de la 81e session de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP), tenue à Banjul (Gambie), a indiqué dans un communiqué que l'Algérie a entamé une nouvelle page de son processus de développement après la réélection de M. Abdelmadjid Tebboune en tant que président de la République, et "compte pour suivre l'éification de l'Etat de droit et répondre aux aspirations du citoyen algérien", à travers l'engagement du président de la République à mettre en œuvre toutes les réformes politiques à travers la révision d'une série de législations. Ces législations concernent notamment la loi relative aux partis politiques, la loi relative aux associations et le code communal et de wilaya, outre le renforcement des acquis des libertés politiques, syndicales et

de la presse, en séparant l'argent de la politique et en préservant les fondements de l'identité nationale. La délégation algérienne a, en outre, affirmé que ces réformes s'inscrivent dans le cadre des engagements de l'Algérie pour la mise en œuvre des dispositions de la charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, notamment à travers l'adoption du projet de décret fixant les règles régissant l'Observatoire national de prévention de la discrimination et du discours de la haine, placé auprès du président de la République, en tant que mécanisme permettant d'alerter les parties judiciaires et de faire une évaluation périodique concernant la prévention de la discrimination et du discours de la haine, outre les nombreux programmes et les politiques visant à promouvoir les droits de la femme, de l'enfant et des personnes âgées.

pay africains". Par ailleurs, le ministre a insisté sur l'importance de la coopération avec la BADEA "pour développer un système économique intégré au service des intérêts communs", soulignant que ce genre de partenariats économiques contribuent à la réalisation d'une croissance économique durable, en sus d'élargir les opportunités d'investissement au niveau continental, conclut le document.

Le taux d'infertilité chez les couples est de 25 %

## Médecins et spécialistes s'inquiètent

Par B.Habib

L'infertilité est-elle un véritable problème de santé publique en Algérie? Quel est le taux d'infertilité des couples dans le pays? La croissance démographique pourrait être affectée à l'avenir par une augmentation de l'infertilité des couples en Algérie. Un phénomène dû, selon des spécialistes de la santé, à une stérilité de l'un des membres du couple, à cause d'une maladie ou d'un gène, ce qui engendre le recours systématique aux techniques modernes de procréation. Les gynécologues ont senti par-là un créneau juieux d'où leur penchement de créer des cliniques ou laboratoires de procréation afin de traiter les couples infertiles; seulement voilà, ces opérations coûtent les yeux de la tête aux couples intéressés. Qu'en est-il des couples pauvres ou au revenu modeste? En tous les cas, les professionnels de la santé en Algérie ont tiré la sonnette d'alarme sur une pratique devenue monnaie courante et qui est inhérente à l'utilisation, sans cesse, significative des techniques de procréation ou de recouvrement de la reproductivité chez les couples stériles: le taux d'infertilité des couples ne cesse d'augmenter, atteignant désormais 25%. Un chiffre qui pourrait être encore plus élevé si l'on considère les nombreux cas non déclarés. Lors du 8e Congrès international de l'Association des gynécologues-obstétriciens privés de Constantine (AGOPC), des spécialistes ont décortiqué les multiples causes à l'origine de la hausse de l'infertilité. Ils ont, à ce propos, présenté tout un éventail d'avancées thérapeutiques qui permettent aujourd'hui de rétablir la fertilité chez 35% des couples traités. Longtemps considéré

comme un tabou, le problème commence à sortir dans les émissions des médias, dans les polycliniques et les discussions quotidiennes tant les couples concernés par l'infertilité n'ont, ce faisant, plus à en rougir. Ce problème de santé, longtemps occulté volontairement ou par conjoncture en raison de son caractère intime, a vu paradoxalement son ampleur augmenter en permanence ces 25 dernières années. La raison en est la hausse des consultations des spécialistes en gynécologie obstétrique. Ainsi, cette hausse significative du nombre de couples, consultant des spécialistes en fertilité, et le recours croissant aux techniques de procréation médicalement assistée (PMA), en témoignent. Si ces dernières ont permis à de nombreux couples de réaliser leur rêve de parenté, elles ont également mis en évidence les limites de la médecine face à la complexité des causes de l'infertilité. Bien que l'infertilité n'ait pas encore bénéficié d'une attention suffisante de la part des pouvoirs publics, la communauté scientifique ne cesse de s'y intéresser. De nombreuses recherches sont en cours pour mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre et développer de nouvelles stratégies thérapeutiques. Les participants, venus de dix pays différents entre autres la France, la Tunisie, la Côte d'Ivoire, la Turquie, l'Espagne, la Jordanie, la Mauritanie, la Belgique etc..., ont abordé de nombreuses thématiques parmi lesquelles le cancer du sein et de l'utérus, les grossesses à haut risque, et bien sûr l'infertilité. Les échanges ont porté sur les dernières avancées scientifiques en matière de diagnostic et de traitement, avec un accent particulier sur les nouvelles techniques de procréation médicalement assistée.

assistée. Selon le Dr Mohamed Boukerrou, président de l'Association nationale des gynécologues obstétriciens privés, le cancer du sein est le principal problème de santé chez les femmes algériennes. Il a également souligné l'importance de la prise en charge de l'endométriose, une maladie caractérisée par la présence de tissu semblable à celui de la muqueuse utérine en dehors de l'utérus. Le Dr Boukerrou a mis en avant l'augmentation des cas d'infertilité qu'il attribue à de nombreux facteurs liés au mode de vie moderne. Il a cependant souligné que grâce aux progrès de la médecine, il est désormais possible de traiter efficacement un grand nombre de couples infertiles. Le Pr Manar Belahmer, chef de service de gynécologie obstétrique au Centre Hospitalo Universitaire Ben Badis, a confirmé cette tendance à la hausse de l'infertilité, soulignant que le problème ne concerne pas uniquement les femmes mais également les hommes. Il a évoqué l'impact de la pollution, de l'alimentation et de l'utilisation excessive des téléphones portables sur la fertilité. Les experts ont également discuté des techniques de procréation médicalement assistée, telles que la fécondation in vitro et l'injection intra-cytoplasmique de spermatozoïde, qui permettent de contourner les problèmes d'infertilité. Ils ont souligné que les taux de réussite de ces techniques sont en constante amélioration grâce aux avancées technologiques. En somme, l'infertilité est devenue un véritable problème de santé publique en Algérie. Les professionnels de la santé s'accordent à dire que la prise en charge de ce problème nécessite une approche globale, associant prévention, diagnostic précoce et traitements adaptés.

L'expert Mahfoud Kaoubi à la radio chaîne 3

## L'augmentation du budget de l'Etat obéit à une logique de dépense

Pour élaborer le projet de la loi de Finances 2025 (PLF 2025), le premier argentier de l'Etat et toute son équipe ont dû composer avec deux contraintes majeures: l'inflation et la détérioration du pouvoir d'achat, causée par l'augmentation des prix dans les marchés internationaux. Un état de fait accentué par un appareil de production nationale, rigide, qui peine à répondre, rapidement et efficacement, à la demande locale en pleine expansion. C'est ce qui ressort de la première lecture faite par l'expert en questions géoéconomiques et financières, Mahfoud Kaoubi, du projet de la loi de Finances 2025. Dans cette conjonction défavorable, dit l'invité de l'émission «L'Invité du jour» de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne, «l'Etat se voit dans l'obligation de répondre à la nécessité de venir en soutien au citoyen et préserver son pouvoir d'achat, notamment les couches vulnérables, en l'absence d'une cartographie numérique qui aide le Gouvernement à cibler les nécessiteux via un système qui est jusque-là jugé

injuste, couteux et qui nuit à l'économie nationale». En effet, indique M. Kaoubi, d'une manière ou d'une autre, nous sommes dans une logique de dépense qui va être prise en charge, non sans impact négatif, par la loi de Finances de l'exercice 2025, où le budget de l'Etat a augmenté de 9.9%. Le budget de la loi de Finances 2025, présenté à la Commission des Finances et du budget de l'APN a également augmenté en conséquence à l'augmentation des salaires de certains secteurs, des pensions et des bourses des étudiants, ainsi que des transferts sociaux qui ont évolué de 27% du budget de l'Etat. Le poids de ces transferts reste, selon M. Kaoubi, important dans les équilibres et pose un souci en contribuant à causer le déficit budgétaire qui a augmenté par voie de conséquence, et ce, depuis 2020. Ceci explique, déduit-il, que la variance des dépenses est plus importante que la variance des recettes qui traduit un déficit avoisinant les 50%. D'une manière globale, l'expert rappelle que cette augmentation du budget étatique pour la 4e année consécutive ré-

pond aux besoins de financement de l'économie nationale, pour booster et maintenir la croissance, à 4.5% pour l'exercice 2025. La deuxième chose, selon l'analyste, à part quelques réajustements par rapport aux taux de recouvrement et la gestion de certains impôts, la plus-value sur certains mobiliers et d'autres dispositions visent à élargir l'assiette fiscale. Et d'ajouter que l'augmentation du budget de l'équipement est d'une manière relativement sensible comparativement aux autres années. «L'objectif est de soutenir les investissements dans le domaine des grands projets, d'une part, et de rattraper les projets d'équipements en arrêt, dans quelques wilayas, où les écarts et les insuffisances sont répertoriés, afin d'ajuster ce qui est nécessaire», explique-t-il. S'agissant du budget de fonctionnement, le chapitre de revalorisation salariale incluant l'éducation, l'enseignement supérieur et la santé, qui ont vu leurs régimes indemnitaire révisés, ainsi que la bourse des étudiants, impacteront le budget et font naître des besoins en matière de dépense, a souligné l'invité de la Radio Algérienne.

## Point de Vue

Par A. Benabdellah  
Jalildz62@gmail.com

### *L'Occident n'a rien compris au Mouvement Hamas*

Le problème majeur de cet Occident, c'est qu'il a tout le temps, regardé toute chose, à travers le prisme de son narcissique égo-centrisme, de son suprématisme pathologique et de ses intérêts vitaux. Depuis sa fulgurante ascension, il y a cinq siècles de cela, il a mis en évidence une percée civilisationnelle, sans précédent, accompagnée d'un mouvement colonialiste, économique, militaire et culturel, jamais vécu de similaire à travers l'Histoire. Au cours de cette aventure, il a mis sous ses bottes presque l'ensemble des régions du globe terrestre. Ces facteurs ont fait en sorte que l'Occident, sans perdre son esprit hégémonique sur les autres, c'est-à-dire ceux qui n'appartiennent pas à la race supérieure occidentale, lui ont attribué cette pensée néfaste d'avoir toujours raison. Et, si tout un chacun osait mettre dans la tête l'idée de rouspéter ses droits, il serait d'office classé dans la case du terrorisme, du fanatisme ou de j'en sais quoi. Voilà, pourquoi quand un Français luttait contre l'occupation nazie, il s'appelait «un résistant». Tandis que quand un Algérien luttait contre l'occupation française de son pays, il est d'office taxé de terroriste et de toutes sortes d'attributs péjoratifs. Le sigle du FLN était ainsi expliqué: «Fellaghas lâches et nuisibles». Et, ce qui est valable pour le FLN, autrefois, il l'est également pour le Hamas. Les puissances occidentales, et sans la moindre petite pudeur, ont déclaré soutenir l'entité sioniste dans sa lutte – c'est-à-dire ses crimes – contre le Hamas et le peuple palestinien à Gaza... L'entité sioniste n'était pas tombée du ciel. C'était la création suite à un complot ourdi par les puissances occidentales et à leur tête la France et la Grande Bretagne. Donc, il ne faudrait pas, surtout, croire au père Noël, que ces occidentaux vont lâcher, à la dernière minute, «leur» Entité sioniste qui a été créée afin de servir une base avancée pour leurs intérêts en Orient. Les gens du Fatah étaient, rappelle-t-on, accusés de tous les maux et étaient partout traqués par les services de renseignements de tous les pays occidentaux et israéliens. Ils étaient taxés de terroristes. Aujourd'hui, ils ont délaissé la lutte armée et se la coulent doucement, sous la protection de leurs anciens traqueurs... c'est ce genre de lutte «sans armes», la lutte pacifique, que les occidentaux et leurs alliés juifs préfèrent... Ils veulent nous imposer une maxime attribuée à Jésus: «Si quelqu'un te gifle sur la joue droite, tends lui encore l'autre».

## Présidence de la République Tebboune préside une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, préside, ce dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée, entre autres, au projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2022, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, chef suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, préside une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2022. Des exposés sur les secteurs de l'enseignement supérieur, des travaux publics, de la promotion du commerce et des exportations, ainsi que de l'irrigation seront également présentés», lit-on dans le communiqué.

**Pôle & Mic**

Par B.Nadir

**Étudiants en médecine,  
une rencontre avec le  
ministre et des décisions!**

**A**près une semaine de grève, les étudiants en médecine ont été reçus par le ministère de l'Enseignement supérieur pour discuter de leurs revendications. Ils demandent une augmentation des postes de spécialisation, une révision du décret limitant la démission des médecins résidents ainsi qu'une hausse des bourses. Les étudiants ont également soulevé des questions sur la qualité de la formation, l'authentification des diplômes et l'accréditation internationale des facultés. Le ministère a promis des réflexions sur le parcours de formation et la publication anticipée des postes de spécialisation, tout en soulignant que certaines décisions relèvent du ministère de la Santé. La rencontre a débouché sur un certain nombre de mesures, a précisé le communiqué. A cet égard, «il a été décidé d'augmenter le nombre de postes au concours d'accès au cycle des études médicales spécialisées à 4.045 postes, au lieu de 3.045 postes et de fixer la date du 15 décembre comme dernier délai pour le dépôt du dossier d'accréditation internationale». Il a été décidé de former des équipes de travail composées de représentants des étudiants en sciences médicales et de cadres du ministère de l'Enseignement supérieur. Ces équipes auront pour mission de soumettre des propositions visant à améliorer la valeur des bourses et à aborder d'autres préoccupations. De plus, l'application de l'article 9 de l'arrêté 1144 qui fixe les conditions d'accès à la formation spécialisée, sera suspendue en attendant une modification impliquant les représentants étudiants. Enfin, un recensement des demandes d'authentification des diplômes sera lancé via une plateforme numérique, avec la création d'un groupe de travail pour formuler des propositions sur ce sujet. «Les préoccupations soulevées par les représentants des étudiants des facultés des sciences médicales ont été prises en charge au niveau local, en fixant la date du 27 octobre comme dernier délai pour le lancement des travaux des différents groupes de travail formés pour la prise en charge des préoccupations des étudiants», a conclu le communiqué.

**Pomme de terre  
Déstockage  
d'importantes quantités  
pour réguler le marché**

**L**a Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA), a procédé, samedi, au déstockage d'importantes quantités de pomme de terre destinées à la consommation, en vue de stabiliser le marché, a appris l'APS auprès de ladite société. Menée en coordination avec l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV), cette opération tend à approvisionner le marché et à réguler les prix en parallèle avec la période de soudure allant de fin octobre à fin novembre. La société avait constitué des stocks d'une quantité allant jusqu'à 35.000 tonnes, destinée à réguler le marché durant cette période qui connaît un manque de récolte de ce produit. Elle sera déstockée progressivement, les premières quantités sont estimées à 5000 tonnes, selon la même source. Ces quantités seront vendues "directement" aux consommateurs, au prix plafonné de 75 DA, et ce au niveau des grandes surfaces commerciales et des points de vente relevant des offices et des entreprises publiques économiques, notamment l'Office national des aliments du bétail (ONAB) et la société "DICOPA", en sus des points de vente mis en place par les collectivités locales à travers les différentes wilayas.

**Projet de loi de finances 2025  
Plusieurs mesures  
pour soutenir l'investissement**

**L**e projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025, en cours d'examen par la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévoit plusieurs mesures visant à promouvoir l'investissement et à soutenir l'économie nationale. Dans ce cadre, le projet de loi propose d'autoriser le Trésor public à émettre des titres "sukuk souverains", permettant aux personnes physiques et morales de participer au financement des infrastructures et/ou des équipements publics marchand de l'état, avec l'exemption de l'impôt sur le revenu global (IRG) et l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) pour une durée de cinq ans, des produits de ces Sukuk, émis par le Trésor ou négociés dans un marché organisé. S'ajoute à cela, une exemption des droits d'enregistrement et de publicité foncière, pour une durée de cinq ans, des Sukuk souverains, pendant toute la durée de leur maturité. Le PLF 2025 prévoit également la reconduction pour une période de cinq ans de l'abattement de 50 % en matière d'IRG et d'IBS au profit des revenus réalisés dans les wilayas d'Illizi, Tindouf, Adrar, Tamanrasset, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezam et Djinet. Le texte propose aussi l'exonération de la TVA, pour une période de deux ans, des biens amortissables acquis par les sociétés de production, au transport, à la distri-

bution, à la commercialisation de l'électricité et du gaz par canalisation, destinés à être affectés directement à l'exploitation. Concernant l'encouragement de l'entrepreneuriat et de l'innovation, un abattement correspondant à 30 % du bénéfice comptable, dans la limite de 200 millions de dinars, est prévu dans le projet de loi, au titre des dépenses effectuées dans le cadre de la recherche et du développement en entreprise et celles engagées dans le cadre des programmes d'innovation ouverte réalisés avec les start-up et les incubateurs, pour la détermination du bénéfice imposable. En outre, il est prévu d'exonérer des droits d'enregistrement, les contrats portant constitution de sociétés créées par les détenteurs du label "Projet innovant", ainsi que l'acquisition de biens immobiliers par les start-up et incubateurs en vue de la création d'activités industrielles. Le texte propose aussi la prorogation des exonérations fiscales accordées aux incubateurs pour une période supplémentaire de deux ans, en cas de renouvellement de leur label. Il prévoit aussi d'étendre la possibilité de réaliser des opérations d'importation d'alcools, réservée actuellement au seul service des alcools relevant du ministère des finances, aux sociétés commerciales détentrices d'un registre de commerce d'importateur et celles utilisatrices de ces alcools dans le cadre de leur

activité de production, avec souscription d'un cahier des charges. S'agissant de la production d'huile de soja brute, il a été proposé de proroger jusqu'au 31 décembre 2025, du délai à partir duquel les importateurs/transformateurs doivent, sous peine de perdre le bénéfice de la compensation et des exonérations douanières et fiscales, accordées à l'importation, entamer le processus de production de cette matière première (huile brute de soja), ou de l'acquérir sur le marché national. Dans le volet de la numérisation, le projet de loi prévoit l'exonération de la TVA et des droits de douane, des terminaux de paiement électronique (TPE) et des kits destinés à l'assemblage de ces terminaux, jusqu'au 31 décembre 2027. Par ailleurs, le texte propose d'augmenter de 150 milliards à 275 milliards de dinars, le capital du Fonds national d'investissement (FNI) et d'étendre la garantie accordée par le Fonds de garantie des crédits au PME (FGAR), aux banques et aux établissements financiers, à l'ensemble des crédits consentis (actuellement prévue uniquement pour les crédits d'investissement). Le projet de loi de finances comprend également des mesures visant à encadrer, sur le plan douanier, les activités économiques exercées dans les zones franches et à définir les mécanismes de contrôle douanier des marchandises au niveau de ces zones.

**PLF 2025****Elargissement de l'assiette fiscale,  
pas de nouveaux impôts**

**L**e projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025 consacre l'élargissement de l'assiette fiscale et introduit plusieurs incitations et dispositions de simplification au profit de diverses activités économiques, sans inclure de nouveaux impôts. Ainsi, le PLF 2025, en cours d'examen par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), a étendu, au titre de l'élargissement de l'assiette fiscale et de la mobilisation des ressources, la liste des activités qui seront désormais soumises au régime d'impôt forfaitaire unique (IFU), en comprenant plusieurs secteurs. Il s'agit notamment des entreprises de collecte, de traitement et de distribution de tabacs en feuilles, des traiteurs et catering, les activités de la location des salles des fêtes, le commerce de détail dans les grandes surfaces, la location de véhicule, d'engins et matériels, d'agence de voyages et de tourisme, d'agence de publicité et de communication, de formations et enseignements divers, ainsi que l'activité de l'agent général et courtier d'assurance. Le texte prévoit aussi de soumettre le commerce des pierres précieuses (diamant, saphir, rubis et émeraude) à la taxe intérieure de consommation (TIC) au taux de 30%. Dans le domaine de la mobilisation des ressources, il a été proposé l'extension de l'application de la taxe de domicili-

ation bancaire (TDB) au taux de 5%, aux redevances de marque et d'utilisation, à l'exception de celles portant sur des logiciels et progiciels informatiques ainsi que les frais d'adhésion et des abonnements à l'étranger. Le PLF 2025 comprend également la réaffectation d'une quote-part de 50% du produit de la taxe annuelle d'habitation, au profit des wilayas, pour couvrir les charges relatives à la réhabilitation du parc immobilier situé dans le périmètre des communes et n'appartenant pas à ces dernières. Aussi, le projet de loi contient le versement, au budget de la wilaya d'Alger, d'un taux de 16% de la quote-part de la taxe sur les produits pétroliers ou assimilés (TPP) revenant à ses communes, en contrepartie des missions de service public prises en charge par la wilaya au profit de ses communes. Dans le même sillage, il a été également proposé la révision à la hausse de 1.000 à 10.000 DA du tarif du droit de timbre, perçu à l'occasion de la délivrance ou d'annulation des dérogations sanitaires d'importation, par les services vétérinaires commissionnés et asservis auprès des tribunaux. Quant à l'activité de chasse, un droit de timbre relatif à la licence de chasser de 500 DA sera institué et versé au profit du budget de l'Etat et un droit de timbre de 70.000 DA à l'occasion de la délivrance de la carte professionnelle aux étrangers désirant changer leur statut professionnel vers une activité.

Des dispositions ont été introduites en vue de permettre l'aliénation des marchandises dépassant le délai légal de son séjour en dépôt, ainsi que de considérer comme abandonnés au profit du Trésor public tous les équipements, matériels et produits sensibles qui ne sont pas enlevés à l'expiration du délai légal de séjour des marchandises en dépôt. Par ailleurs, des simplifications des procédures douanières ont été proposées, notamment la détermination des cas et des conditions de rectification des déclarations en douanes, des conditions et des modalités de souscription des déclarations en détail anticipées, et ce, dans le but d'accorder une facilitation aux opérateurs en réduisant les délais de dédouanement et les montants des surestaries transférables. En outre, il est question de la révision du cadre juridique régissant le statut de l'Opérateur économique agréé (OEA) en douane en précisant la catégorie des opérateurs pouvant prétendre au bénéfice de ce statut. Dans le domaine immobilier, le PLF 2025 propose la modification de l'article 89 de la loi de finances pour 2018, à l'effet d'inclure dans le processus de régularisation des biens non revendiqués lors des opérations du cadastré général, les titulaires du certificat de possession publié, après l'expiration du délai d'immatriculation provisoire fixé à deux ans, afin d'éviter le recours aux autorités judiciaires.

## Facultés de sciences médicales Baddari rencontre les représentants des étudiants

**L**e ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a rencontré, samedi au siège du ministère, les représentants des étudiants des différentes facultés de sciences médicales, avec lesquels il a évoqué les préoccupations des étudiants, et a décidé d'une batterie de mesures pour les prendre en charge, a indiqué un communiqué du ministère. M. Baddari a rencontré les représentants des étudiants des différentes facultés de sciences médicales, en présence des directeurs des établissements universitaires, des doyens des facultés de médecine et du président de la commission de l'éducation, de l'enseignement et de la formation au Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), la rencontre ayant débouché sur un certain nombre de mesures, a précisé le communiqué. A cet égard, "il a été décidé d'augmenter le nombre de postes au concours d'accès au cycle des études médicales spécialisées à 4.045 postes au lieu de 3.045 postes, et de fixer la date du 15 décembre comme dernier délai pour le dépôt du dossier d'accréditation internationale". Il a également décidé de "la formation d'équipes de travail composées de représentants des étudiants des facultés des sciences médicales et



de cadres du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, pour présenter, aux instances concernées, des propositions relatives à l'augmentation de la valeur de la bourse et à d'autres préoccupations", ainsi que "la suspension de l'application de l'article 9 de l'arrêté 1144, fixant les conditions d'accès au cycle de formation en études médicales spécialisées, en prévision de sa modification avec la participation des représentants des étudiants". "Le lancement du recensement des demandes d'authentification des diplômes à travers une plateforme numérique, a été également décidé, avec la formation d'un groupe de travail pour présenter des propositions à ce sujet". "Les préoccupations soulevées par les représentants des étudiants des facultés des sciences médicales ont été prises en charge au niveau local, en fixant la date du 27 octobre comme dernier délai pour le lancement des travaux des différents groupes de travail formés pour la prise en charge des préoccupations des étudiants", a conclu le communiqué.

tion des diplômes à travers une plateforme numérique, a été également décidé, avec la formation d'un groupe de travail pour présenter des propositions à ce sujet". "Les préoccupations soulevées par les représentants des étudiants des facultés des sciences médicales ont été prises en charge au niveau local, en fixant la date du 27 octobre comme dernier délai pour le lancement des travaux des différents groupes de travail formés pour la prise en charge des préoccupations des étudiants", a conclu le communiqué.

### Adhésion au système de Sécurité sociale

## Campagne de sensibilisation au profit des étudiants

**U**ne campagne de sensibilisation et d'information sur l'importance de l'adhésion au système de Sécurité sociale a été lancée au profit des étudiants par la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS-agence d'Alger), indique dimanche un communiqué de la CNAS. Inscrite sous le slogan "La sécurité sociale vous accompagne tout au long de votre parcours universitaire", cette campagne qui s'étendra du 20 au 24 octobre vise à "renforcer la prise de conscience sur l'importance de l'adhésion au système de sécurité sociale afin de garantir aux étudiants l'accès aux divers services offerts par la Caisse", précise la même source. Cette campagne s'inscrit dans le cadre de "la stratégie de communication pour l'année 2024 dont l'objectif est d'améliorer la

qualité des services fournis et de renforcer la politique de proximité avec les citoyens, notamment les étudiants". Son objectif consiste également à informer les étudiants sur "leurs droits et obligations en matière de Sécurité sociale, fournir les informations nécessaires sur les démarches à suivre pour s'affilier au système de Sécurité sociale ainsi que les modalités pour bénéficier des services de santé et sociaux offerts par la Caisse", note le communiqué.

A cette occasion, il sera procédé à la distribution de dépliants et de brochures expliquant "l'importance de la Sécurité sociale dans leur vie quotidienne, en particulier en ce qui concerne les maladies chroniques, les accidents et autres situations nécessitant une couverture médicale". A cet effet, la CNAS - Agence d'Alger- a mis

en place un programme "riche en activités visant à établir un contact direct avec les étudiants au sein des universités, avec des équipes spécialisées pour fournir des explications détaillées sur les avantages de l'adhésion au système de Sécurité sociale, les modalités d'obtention de la carte Chifa ainsi que les documents nécessaires pour bénéficier des services". En outre, des conférences seront organisées au sein des universités au cours desquelles "des experts aborderont des sujets liés au rôle de la Sécurité sociale dans la protection des individus et la garantie de la continuité des soins de santé", tout en mettant l'accent sur "la sensibilisation des étudiants sur l'importance de la prévention pour éviter les maladies et les conséquences négatives liées à l'absence de couverture médicale".

### Cigarettes de fabrication étrangère

## Saisie de 16.000 cartouches à Tébessa

**L**es services de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Tébessa ont procédé à la saisie 16.000 cartouches de cigarettes de fabrication étrangère et à l'arrestation de deux individus, indique, samedi, un communiqué du même corps sécuritaire. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande sous toutes ses formes, les éléments de la brigade territoriale de la GN de Tlidjène, ont procédé à la saisie d'une importante quantité de cigarettes de fabrication

étrangère », précise la même source. L'opération a été enclenchée suite à « des informations parvenues aux éléments de la brigade faisant état d'une activité criminelle d'un individu se livrant au trafic d'une quantité de cigarettes de fabrication étrangère en provenance de la commune de Bir El Ater vers la commune de Cheria, en passant par la commune de Tlidjène », note le communiqué. Les services de la GN ont mis en place un dispositif sécuritaire bien ficelé qui a permis le repérage du véhi-

cule objet de l'information et l'arrestation du conducteur et de son accompagnateur qui ont été transférés au siège de la brigade pour la poursuite de l'enquête », ajoute le communiqué. L'opération s'est soldée par la saisie 16.000 cartouches de cigarettes de fabrication étrangère, ainsi que l'arrestation des deux individus, a souligné la même source qui a ajouté qu'un dossier judiciaire a été élaboré à cet effet et les deux mis en cause ont été déférés devant les juridictions compétentes.

### Accidents de la circulation

## 07 morts et 212 blessés en 24 heures



**S**ept personnes sont décédées et 212 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, a indiqué dimanche un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Skikda où deux personnes ont été mortellement heurtées par un véhicule léger au niveau de l'autoroute Est-Ouest, dans la commune d'Azzaba, précise la même source. Par ailleurs, la Protection civile a dépêché ses équipes d'intervention spécialisées pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans une usine de fabrication de biscuits, dans la zone industrielle de Reghaia (Alger), sans enregistrer de victimes, relève le communiquant. Les secours de la Protection civile de la wilaya Batna sont également intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à trois personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur de leur habitation.

## Effondrement d'un immeuble à Bechar La commission dépêchée par le ministère de l'Habitat entame son expertise



**L**a commission d'experts dépêchée par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, suite à l'effondrement vendredi soir d'un immeuble à la cité de 770 logements sur la route de Lahmar (nord de Bechar), a entamé samedi les travaux d'expertise, sous la conduite du directeur-général de l'Habitat au ministère, Mohamed Mordjani. La commission, qui s'est rendue sur place en compagnie du wali de Bechar, Mohamed Said Benkamou, a constaté l'état de l'immeuble en question et entamé les travaux d'expertise et de diagnostic sur les causes de son effondrement. Dans une déclaration à la presse, M. Mordjani a expliqué que selon le premier constat des membres de la commission, des commerçants ont procédé à des modifications de certains locaux du rez-de-chaussée de l'immeuble qu'ils occupent, ce qui peut être l'une des causes principales de l'effondrement de la bâtie. L'expertise va se poursuivre jusqu'à la détermination des causes exactes de l'effondrement de l'immeuble, selon les instructions du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, a-t-il assuré. Les mesures d'évacuation et de relogement des habitants de cet immeuble, prises par les autorités de la wilaya quelques heures avant son effondrement, ont été adéquates, a expliqué le responsable, ajoutant que dès l'annonce du risque d'effondrement de l'immeuble, le ministre a suivi de près l'évolution de la situation, en coordination avec les autorités locales.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique & populaire  
وزارة الصحة  
Ministère De La Santé

Etablissement Hospitalier Universitaire EHU ORAN  
Route de Sidi Maârouf, Usto – Oran  
NIF : 40801600003104500010

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 17 /2024

##### La fourniture de produits d'entretiens

L'Etablissement Hospitalier et Universitaire – EHU d'Oran – lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales pour La fourniture de produits d'entretiens au niveau de l'Etablissement Hospitalier et Universitaire EHU d'Oran , répartis en cinq (06) lots séparés

- Lot n°01 : Produits d'entretiens
- Lot n°02 : Usages d'entretiens
- Lot n°03 : Usages d'entretiens Bio nettoyage
- Lot n°04 : Produits désinfectant Bio nettoyage
- Lot n°05 : Produits à usage alimentaire
- Lot n°06 : Produits d'hygiène à usage unique

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges au service des marchés publics, contre paiement à L'Agent Comptable de L'EHU de la somme de cinq mille dinars (5 000,00 DA), représentant les frais de documentation.

- L'appel d'offres faisant l'objet du présent cahier des charges s'adresse aux fabricants, importateurs, distributeurs ou grossistes
- Ayant les codes du registre de commerce y afférant ;
  - Ayant au moins un camion justifié par une carte grise et un contrat d'assurance du véhicule en cours de validité.
  - Ayant au moins une attestation de bonne exécution d'un projet de même nature à l'objet du cahier des charges ; signé par un maître d'ouvrage public

Le soumissionnaire doit présenter une enveloppe unique contenant 03 enveloppes distinctes, l'une réservée au dossier de candidature, l'autre à l'offre technique et la troisième à l'offre financière. L'enveloppe unique doit être anonyme, elle ne doit porter que les mentions suivantes :

**Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales n°/2024 d'Oran ayant pour objet : La fourniture de produits d'entretiens au profit de l'Etablissement Hospitalier et Universitaire d'Oran**  
Lot n° :.....  
« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

À l'adresse suivante :

Etablissement Hospitalier et Universitaire d'Oran  
– Service des marchés –  
Route de Sidi Marouf – USTO – Oran

L'offre doit comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière conformément à l'article 13 du cahier des charges (documents constituant l'offre) :

##### Dossier de candidature :

- Une déclaration de candidature remplie, signée, daté, et cachetée selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
  - Copie du registre de commerce électronique,
  - Attestations de mise à jour CNAS et CASNOS en cours de validité ;
  - Extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement avec la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs, daté de moins de 3 mois portant numéro de NIF
  - Extrait du casier judiciaire du gérant de l'entreprise ou du directeur de l'entreprise, en cours de validité ;
  - Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux de la dernière année pour les soumissionnaires ayant le statut de sociétés ;
  - Le numéro d'identification fiscale (NIF) ;
  - Une déclaration de probité selon le modèle joint en annexe, remplie, signée, daté, et cachetée ;
- Capacité techniques :**
- Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonnes exécutions délivrées et signées par des opérateurs publics.
  - Les moyens de transport justifiés par des cartes grises et l'assurance des véhicules.

- Offre technique :**
- Une déclaration à souscrire remplie, signée, daté, et cachetée selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
  - Un mémoire technique justificatif selon le modèle joint en annexe ;
  - Un engagement sur le délai de livraison selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges cacheté et signée ;
  - Un engagement sur la reprise des produits périmés ;
  - Certificats de conformité des produits proposés ;
  - Le présent cahier des charges avec toutes les pages paraphées portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédés de la mention « Lu et accepté ».

- Offre financière :**
- La lettre de soumission ;
  - Le bordereau des prix unitaires (BPU) à remplir en chiffre et en lettre ;
  - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) à remplir en chiffre ;
  - L'état récapitulatif général.

La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) Jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans la presse nationale. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres de 08h30 à 13h00 au service des marchés et l'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13h00 en présence des soumissionnaires.

Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le contenu du présent cahier des charges est tenu d'adresser une demande d'éclaircissements au service contractant par écrit à L'Etablissement Hospitalier et Universitaire- EHU d'Oran.

Toute demande d'éclaircissements doit être formulée au moins dix (05) jours avant la date de dépôt des offres.

A rappeler que cet avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres qui se tiendra le même jour de la date de dépôt des offres à 13 H00 à la salle de réunion de l'administration.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres, pendant une durée de trois (03) mois augmentée de la période de préparation des offres sa compter de la date de dépôt des offres.

Dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire.

Toute offre non conforme au cahier des charges sera rejetée.

Le Directeur Général

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431013054 21.10.2024

#### REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT  
DAIRA DE KHEMISTI  
COMMUNE DE KHEMISTI  
NIF : 0931.3811.9000.146

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°04/2024

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Khemisti , lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation le projet suivante :

-Entretien de la route Reliaut école Bouchama mohamed vers Neggaz, Dilem Et Koufi sur 1500 ml  
Les entreprises qualifiée et intéressées par le présent avis, qui disposent de moyens matériels et humains nécessaires pour la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges (Conformément les articles 78 et 84 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Suivant l'articles 53 à 57 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations du service public). Peuvent contacter le bureau des marchés de la commune de Khemisti pour retirer les cahiers des charges.

##### LES CAPACITES MINIMALES :

- 01 \*Les soumissionnaires doivent être qualifié en Travaux publics activité principale catégorie 02 et plus (Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité le jour de l'ouverture des plis). 02\* références professionnelle (un (01) attestations de bonne exécution des projets similaires signée, daté et enregistré Par le maître d'ouvrage pendant les 03 trois dernières années

##### CONTENU DU DOSSIER DE LA SOUMISSION :

LE DOSSIER DE CANDIDATURE	L'OFFRE TECHNIQUE	L'OFFRE FINANCIERE
<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Le prix de la documentation d'ensemble 5.000,00 DA</li> <li>➢ La déclaration de candidature remplis, signées et datées</li> <li>➢ La déclaration de probité remplis, signées et datées</li> <li>➢ Les statuts pour les sociétés</li> <li>➢ Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.</li> <li>➢ Copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF).</li> <li>➢ Copie du registre de commerce électronique.</li> <li>➢ Attestation de dépôt l'égalité des comptes sociaux pour les sociétés (CNRC)</li> <li>➢ Copies des attestations parafiscales et d'organisme de sécurité (CNAS, CASNOS, CACOBATH).</li> <li>➢ copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier moins de 03 mois</li> <li>➢ Certificat de qualification et classification professionnelles demandée en cours de validité le jour d'ouverture des plis</li> <li>➢ Les bilans des trois dernières années</li> <li>➢ moyens humains, matériels et références professionnelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Une déclaration à souscrire remplis, signées et datées</li> <li>➢ Planning d'exécution des travaux signés datées et paraphées</li> <li>➢ Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « Lu et accepté ».</li> <li>➢ Un mémoire technique justificatif (Selon le formulaire ci-joint) remplie, signée et datée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ La lettre de soumission ; remplis, signées et datées</li> <li>➢ Le bordereau des prix unitaires (BPU) remplis, signées et datées</li> <li>➢ Le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplis, signées et datées</li> </ul>

OBS : Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché

Les offres doivent être déposées au secrétariat général de la commune de KHEMISTI wilaya de TISSEMSILT sous une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –l'appel d'offres- INTITULE DE PROJET

Cette enveloppe doit comporter trois enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

La date de dépôt des offres est fixée au **Quinzième (15) jour** avant 14h:00 à compter de la 1ere parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de l'APC de Khemisti le même jour à 14h00  
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres (salle de réunion) LEP/APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431013066 21.10.2024

#### REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN  
DAIRA DE TLEMCEN  
COMMUNE DE TLEMCEN

#### L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF COMMUNE DE TLEMCEN

196 2130 1915 0629

En application des dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret Présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégation des marchés publics.

le Président de la Commune de Tlemcen , porte à la connaissance des entreprises ayant participé à L'avis d'appel d'offres national Ouvert avec exigence de capacites minimales n° 14/2024 paru dans le BOMOP et les quotidiens (الوطنية , LE CARREFOUR D'ALGERIE ) que les résultats de la commission Communale d'analyses et jugements des offres, reunie en date du 19/08/2024 à quatorze heures , sont :

Désignation du projet	Entreprise	MONTANT EN T.T.C en D.A	Délai	Note Technique	NIF	Critère de choix
Achevement de la réalisation de la salle d'archive au siège de la commune de Tlemcen	SARL BUILDING OUEST	27.995.131,28DA	Cinq (05) Mois	78.50/ 100 points	00213026289018	L'entreprise Moins disant et qualifiée techniquement

Conformément à l'article 82 du décret Présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégation des marchés publics , les soumissionnaires sont invités, au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens .

Le président

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431013047 21.10.2024

## Projet de création d'un CET des déchets inertes près de Hassi Bounif Résidus solides urbains et gisements à la loupe



Par B. Habib

**D**evant la prolifération des déchets solides en milieu urbain de plusieurs communes et au niveau de certaines plages et compte tenu du laxisme permanent, observé par les élus communaux concernés qui ne se soucient que de la collecte des déchets ménagers et des traitements au CET de Hassi Bounif en voie de saturation, l'impératif a été de créer un autre Centre d'enfouissement des déchets solides ou inertes pour atténuer la pression sur les autres CET en fonctionnement. On ne sait toujours pas si le CET d'Oran va se lancer dans des démarches visant la création de petites décharges de collecte des déchets inertes dans les communes ou des groupements de communes ou s'il s'agit carrément de création d'un 2ème CET spécialisé dans les déchets inertes. Ce futur CET de déchets inertes va résoudre d'innombrables problèmes. D'après certai-

nes informations, il a été relevé que des camions de décharges inertes déversaient souvent leur contenu sur la route, menant au CET des déchets ménagers de Bounif. Cette problématique liée à l'absence de récupération et l'exploitation des déchets solides ou inertes qui sont un gisement inestimable à revaloriser et à recycler suivant les utilisations. Ce qui a amené les autorités locales et la Direction de l'environnement à opter pour la solution d'un CET des déchets inertes, d'une part, pour débarrasser les CW et CC de l'accumulation de rejets par les camions de particuliers ou privés et d'autre part, faire des déchets inertes ainsi collectés, une matière valorisable et recyclable, en adéquation avec les besoins de l'industrie locale. La gestion intégrée des déchets solides ou ménagers est une priorité actuelle des instances du ministère de l'Environnement. Une étude a démontré l'augmentation sensible d'année en année de la valeur marchande des

déchets récupérés en Algérie d'où la réflexion de développer davantage l'industrie de recyclage des déchets inertes. Le CET de Bounif traite une moyenne estimée à plus de 30 tonnes par jour de déchets récupérés ces trois dernières années. Mieux, ce CET s'est spécialisé dans le tri sélectif des déchets collectés et récupérables comme le carton et le plastique qui sont considérés comme des matières biodégradables. Seulement voilà, pour les déchets inertes, c'est une autre paire de manches car le CET de Bounif ne peut supporter une charge de plus, autre que celle qui est liée à la récupération du carton et du plastique. D'où la pertinence de créer un CET spécialisé dans les déchets inertes, non loin du CET de Bounif des déchets ménagers. Cela aiderait à ce propos à évaluer les quantités journalières importantes de cette matière inerte produite par Oran et d'en extraire les quantités qui seront valorisables et recyclables.

Université d'Oran 2

## Rencontre littéraire avec l'écrivain colombien Javier Ortiz Cassiani

L'écrivain colombien Javier Ortiz Cassiani a animé, dimanche à l'université d'Oran-2 «Mohamed Benahmed», une rencontre littéraire dans laquelle il a abordé sa carrière d'auteur, combinant littérature et histoire. Cette rencontre s'est déroulée en présence du recteur de l'Université d'Oran 2, le professeur Ahmed Chaalal, du Consul général de Colombie en Algérie, M. Giovanni Angel Gilan Mendoza, ainsi qu'un groupe important d'étudiants et de professeurs d'université. Javier Ortiz Cassiani est considéré comme l'un des écrivains les plus célèbres de Colombie. Il a publié de nombreux articles dans des journaux colombiens et internationaux, devenant l'un des auteurs les plus importants de Colombie, notamment sur la relation entre littérature et histoire. L'écrivain a souligné, dans une déclaration à la presse en marge de la rencontre, qu'il s'intéresse amplement aux mouvements migratoires de l'Afrique vers l'Amérique latine, que ce soit durant les années d'esclavage ou plus récemment, soulignant que les immigrés africains font partie inté-



grante de la société colombienne. Il a également souligné qu'il étudiait l'influence des immigrants arabes sur la littérature colombienne, soulignant que cette migration vers ce pays a commencé au milieu du 19ème siècle, ajoutant qu'il existe certaines références qui abordent le sujet, comme un livre de Jorge García Costa, qui est un écrivain colombien d'origine arabe. Pour sa part, le recteur de l'université d'Oran 2 a indiqué, à cette occasion, que cette conférence s'inscrit dans le cadre du

programme des activités scientifiques et culturelles de l'université d'Oran-2 «Mohamed Benahmed» et regroupe plusieurs manifestations, des séminaires, journées d'étude et conférences animés par des hommes de lettres et écrivains du pays et de l'étranger. Le Consul général de Colombie a exprimé, pour sa part, son désir d'organiser d'autres manifestations dans d'autres régions en Algérie, dans le cadre des activités visant à faire connaître la littérature et la culture colombiennes.

DIRECTION DE LA DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ D'ORAN

## Quatre vols de câbles en cuivre à basse tension

**L**a Direction de la Distribution de l'Électricité d'Oran a été victime de quatre vols de câbles en cuivre à basse tension à l'intérieur des transformateurs électriques le samedi 19 octobre dans les quartiers de Maraval, le court de tennis de Bouamama, et Bir El Djir, dans les communes d'Oran et Bir El Djir. Cela porte à 15 le nombre total de vols enregistrés. Après chaque incident, nos équipes sont immédiatement intervenues pour réparer les pannes et rétablir l'approvisionnement en électricité des zones affectées dans les plus brefs délais, afin de minimiser les effets négatifs et les dommages potentiels pour les citoyens. La Direction de la Distribution de l'Électricité d'Oran a déposé une plainte officielle auprès des autorités compétentes et a pris des mesures supplémentaires pour protéger ses installations, notamment en renforçant la surveillance et en installant des systèmes de sécurité avancés autour des transformateurs. La Direction de la Distribution de l'Électricité d'Oran appelle tous les citoyens à signaler tout mouvement suspect à proximité de ses installations afin d'assurer la continuité du service. Elle réaffirme son engagement à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la stabilité de la distribution de l'électricité et réparer les pannes rapidement et efficacement. Veuillez contacter le numéro 3303.

### Pôle urbain Belgaid

## 02 jeunes décédés dans un accident de la route

**L**a rue tue encore et encore et les bilans s'alourdissent d'heure en heure. Très tôt dans la matinée d'hier, aux environs de 06 heures du matin, le quartier Belgaid, situé dans la commune de Bir El Djir, a été le cadre d'un accident horrible. Selon une source officielle, 02 jeunes, âgés de 30 et 35 ans, ont perdu la vie lorsque leur voiture a dérapé, allant percuter un arbre. Les 02 victimes grièvement blessées, ont succombé à leurs blessures. Suite à ce drame, les secouristes de la Protection civile de la wilaya d'Oran sont arrivés sur les lieux. Constatant le décès des victimes, les secouristes ont procédé au transport des défuntes vers la morgue de l'établissement hospitalier universitaire «1er Novembre 1954». Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur ce drame. A.Kader

Suite à une intoxication collective à Hai El Yasmine à Oran

## Des femmes et enfants évacués vers les hôpitaux

**S**elon une source officielle, on apprend que le quartier Hai El Yasmine a été, aux environs de 14 heures, le cadre d'une panique généralisée qui a éclaté au milieu d'un nombre considérable d'invités à un repas. Face à des douleurs et des vomissements, constatés sur certaines victimes, les secouristes de la protection civile de la wilaya d'Oran ont été alertés. Une fois sur les lieux, les secouristes ont commencé par administrer les premiers soins aux victimes, dont 12 ont été évacuées vers les services des urgences. On apprend que 09 femmes ont été évacuées vers l'EHU à l'USTO et 03 enfants vers l'hôpital de pédiatrie à Canastel. Notre source déclare que les 12 victimes sont âgées entre 05 et 76 ans. Au niveau du quartier Hay El Yasmine, les habitants parlent de plus d'une vingtaine de victimes, dont certaines ont été évacuées avant l'arrivée des éléments de la protection civile. La cause reste inconnue officiellement en attendant les conclusions de l'enquête déclenchée par la police. A.Kader

Drame sur fond de délinquance juvénile à Maghnia

## Un jeune de 16 ans arrêté pour meurtre

**U**n crime tragique s'est déroulé dans la cité «El Izza» à Maghnia, semant l'émoi parmi les habitants. Une altercation entre deux voisins, un mineur âgé de 16 ans et un homme de 26 ans, a viré au drame. Le plus jeune a asséné plusieurs coups de couteau à son aîné qui a succombé à ses blessures peu après l'attaque. Les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Maghnia sont rapidement intervenus, ouvrant une enquête sur cet incident. Le mineur, principal suspect, a été appréhendé et placé en garde à vue. Ce crime met en lumière une problématique de plus en plus inquiétante dans la région: la montée en flèche de la délinquance juvénile. La population pointe du doigt l'usage croissant de substances illicites parmi les jeunes, en particulier des psychotropes qui désinhibent les consommateurs et les poussent à commettre des actes violents sans hésitation. La population de Maghnia appelle désormais à des mesures fermes pour enrayer ce fléau.

AMMAMI Mohamed

Grippe saisonnière à Chlef

## Un lot de vaccins pour les salles de soins en zones rurales

**A**u niveau de la wilaya de Chlef, la campagne de vaccination a débuté le 1er octobre dernier. La Direction de la santé a doté même les salles de soins en zones rurales d'un quota de vaccins antigrippaux qui reste le seul moyen de se protéger contre la maladie. Une vaccination, affirme la Direction de la santé, qui doit être renouvelée chaque année car la vaccination de l'année 2023 est limitée dans le temps. Elle dure que 06 à 8 mois seulement parce que le virus de la grippe se modifie continuellement et la composition des vaccins antigrippaux sont actualisés pour chaque nouveau virus. L'Établissement Public de Santé de Proximité (EPSP) de Taougrite a doté la clinique nouvelle d'Aïn Merane de 600 flacons de vaccins antigrippaux qui ont été distribués à travers les salles de soins situées en zones rurales dont celles de Aïn Serdoune, d'Ouled Berradjah, de Aïn Azla, d'Ouled Mostafa. Ainsi, les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques et les femmes enceintes des douars se vaccineront au niveau des salles de soins les plus proches de leurs habitations, affirme le chef de service de la nouvelle clinique d'Aïn Merane qui a été chargée de distribuer les vaccins entre les salles de soins.

A. BOUKHTACHE

Béchar

## 06 blessés dans un accident de la route

**S**ix personnes grièvement blessées dans un accident de la route à Béchar survenu samedi dans la soirée près de la localité de Ben Zireg, a-t-on appris dimanche auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit aux environs de 20h36 minutes sur un tronçon de la route nationale ,(RN-6.A), à une cinquantaine de kilomètres au nord de la commune de Bechar, suite au dérapage puis le renversement d'un véhicule transportant 6 personnes, a précisé le chargé de la communication à la direction de la Protection civile, le sous-lieutenant Abou Bakr Essedik Baali. Les éléments du poste avancé de la Protection civile de Ben Zireg ont apporté les premiers soins aux blessés âgés entre 18 et 24 ans, avant leur évacuation vers l'hôpital de Bechar, a indiqué la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les causes exactes de l'accident.

Saïda

## Bien faire et laisser braire

Par OULD OGBAN

**A**l'instant des autres villes du pays, Saïda célébrera, ce mardi 22 octobre 2024, la Journée nationale de la presse. A ce titre, que peut-on dire de ces personnes qui aiment critiquer la presse écrite ou parlée ? Et pourtant, elle est reconnue, consacrée et garantie par la Constitution. "Nous n'irons pas loin sans la presse", avait dit le chef de l'Etat, Abdelmajid Tebboune. Alors profitons de cette occasion pour vous parler de ce métier faussement pompeux et étreignant. Vivant une situation de sollicitude, le journaliste ou

le correspondant de presse ou tout simplement le locataire se trouve à la merci de l'omerta locale. C'est devenu pratiquement une Lapalissade que de dire que la presse locale, publique ou indépendante, soit venue dans la wilaya de Saïda "Personna non grata", là où elle se trouve alors que sous d'autres cieux plus cléments, elle est considérée comme une force de proposition et d'opinion. Elle représente un trait d'union entre l'Etat et les populations. Certes, à Saïda, les observateurs les mieux avertis du milieu médiatique estiment que la presse locale peine à s'organiser mais elle n'est pas l'en-

nemie du développement local. Et surtout n'oublions pas que pendant la décennie rouge, la presse a contribué grandement à la sauvegarde de la République. A bon entendeur Salut ! Fort heureusement, à Saïda, il y des hommes de presse qui ne sont ni corvéables ni «taillabets». Malgré toutes les pressions des médiocres et les mouches bleues qui cherchent à refouler sur le côté de l'ombre et de l'exil les forces intellectuelles locales. Malheur à eux et Malheur aux adeptes de l'OBSCURANTISME. Allez, Hommes de Plumes, Vous qui êtes si forts et si fragiles, bonne fête !

Saison de scoutisme 2024-2025

## Hamzaoui supervise la cérémonie de lancement à El Bayadh

**L**e commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui a supervisé, samedi à El Bayadh, la cérémonie de lancement de la saison de scoutisme 2024-2025 qui a pour slogan "L'avenir est à nous les jeunes". Lors d'une cérémonie organisée pour la circonstance à la Maison de la culture et des arts "Mohamed Belkhir", en présence des autorités locales, de cadres scouts de diverses régions du pays et de membres de la famille révolutionnaire et du mouvement associatif de la wilaya, M. Hamzaoui a souligné que "les SMA ont réalisé des progrès dans le cadre de leurs objectifs d'éducation des enfants et d'encadrement des jeunes, ce qui a contribué à l'augmentation du nombre des adhérents à plus de 300.000 membres".

"Le lancement de la saison de scoutisme coïncide avec la commémoration de deux événements nationaux importants, à savoir la Journée nationale de l'émigration et le 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération. Notre commandement vise à atteindre, dans les années prochaines, 500.000 adhérents dans le cadre de sa vision pour la commémoration du centenaire de la fondation des Scouts musulmans algériens en 2036, ayant comme objectif d'atteindre plus d'un million et demi de scouts adhérents", a-t-il déclaré. Dans le cadre du programme élaboré pour la saison scouts en cours, de nombreux



objectifs ont été fixés, dont la focalisation sur la formation, l'instruction et la qualification pour développer les capacités des jeunes à commander et à remplir des rôles importants, que ce soit au sein des SMA ou de la société, a-t-il fait savoir, signalant le lancement du programme de la deuxième promotion de jeunes commandants en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et des Sports". Au début novembre prochain, sera organisée une session arabe des commandants encadreurs pour former les formateurs dans les rangs des scouts musulmans algériens et élargir les sessions de formation dans différents domaines. Une grande importance sera donnée aux jeunes au cours de cette saison, a encore indiqué M. Hamzaoui. "Conformément à la politique de l'Etat qui accorde un intérêt particulier aux jeu-

nes, le programme des SMA vise à les accompagner, les soutenir et les protéger contre différents fléaux en appui aux efforts déployés par différents secteurs publics dans ce domaine", a-t-il ajouté. L'Algérie abritera en décembre prochain le congrès arabe des cadets avec la participation de plusieurs associations de scouts arabes, ainsi que le Congrès arabe des guides et autres manifestations scoutes.

Le commandant général des SMA a

appelé à conjuguer les efforts de tous

et à œuvrer avec différents partenaires

en vue de réaliser les nombreux

objectifs dont le développement du

patriotisme, de la citoyenneté, la va

lorisation et le renforcement des

modèles et des initiatives réussies

dans la société et la lutte contre tous

les phénomènes étranges à la so

cieté algérienne.

Tiaret

## Entrée en exploitation de 17 puits en novembre

**L**a wilaya de Tiaret prévoit l'entrée en exploitation, au cours du mois de novembre prochain, de 17 puits artésiens. Ces puits sont destinés en majorité à l'alimentation en eau potable des citoyens de la commune chef-lieu de wilaya de Tiaret, a indiqué samedi le directeur des Ressources en eau, Zaki Bencheikh El Hocine. Zaki Bencheikh El Hocine a précisé qu'à la faveur de l'exploitation de ces puits, le volume de l'eau potable mobilisé pour l'approvisionnement de Tiaret ville sera porté à 40.000 mètres cubes, contre 32.000 actuellement. Il a

fait observer, dans ce sens, que les projets ont été concrétisés dans le cadre du programme d'urgence décidé par le président de la République, Monsieur Abdelmajid Tebboune, au profit de la wilaya à la suite du tarissement total du liquide précieux emmagasiné par le barrage «Bekhada» assurant l'AEP de la ville de Tiaret, conjugué à la baisse du niveau de la nappe phréatique. Il a aussi souligné que le transfert d'un volume conséquent du précieux liquide à partir du bassin de Chott-Chergui, sur une longueur de 42 kilomètres et le fonçage de 34 puits sur les 36 ci-

blés, ont donné lieu à des résultats probants. Par ailleurs, le volume d'eau potable devant être mobilisé au profit de la ville de Tiaret, est appelé à augmenter à partir de l'année prochaine, à hauteur de 64.000 mètres cubes, à la faveur de la réception du projet de raccordement à partir du bassin hydrographique «Adj Maya» de la commune de Zmalet Emir Abdelkader (wilaya déléguée de Ksar Chellala), qui alimentera aussi 7 autres villes relevant des tutelles administratives de la wilaya de Tiaret et de la wilaya déléguée de Ksar Chellala, a relevé la même source.

Octobre Rose

## L'EHS de Blida s'implique dans la campagne de sensibilisation

L'établissement hospitalier spécialisé (EHS) de lutte contre le cancer de Blida s'est impliqué dans la campagne "Octobre Rose" de sensibilisation des femmes sur l'importance d'un dépistage précoce du cancer du sein en vue d'augmenter le taux de guérison, a-t-on appris auprès de cette structure sanitaire. "Notre établissement adhère à la campagne de sensibilisation impliquant d'autres structures de santé ainsi que des associations d'aide aux malades atteints de cancer, dans le but de sensibiliser les femmes sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein", a indiqué à l'APS, Takouti Hadjer, directrice de cet établissement abrité par le CHU Franz Fanon. C'est en raison de l'importance du volet sensibilisation dans la hausse du taux de guérison des femmes atteintes d'un cancer du sein sans mastectomie et de la réduction des cas de décès, que l'EHS s'est impliqué dans cette campagne, a-t-elle dit. Les actions programmées par cet établissement de santé accueillant des malades de différentes wilayas du pays, ciblent notamment les employées de cet hôpital universitaire qui bénéficient, à l'occasion, d'un examen de dépistage, ainsi que les patientes affluant vers le CHU englobant de nombreuses structures et

services médicaux. Il s'agit de sensibiliser les femmes cibles sur la nécessité d'effectuer une mammographie une fois tous les deux (2) ans, notamment celles âgées de 40 à 60 ans et celles ayant des antécédents familiaux du cancer du sein. L'aspect psychologique, un facteur qui représente 50 % du taux de guérison, a été pris en charge dans la campagne menée par l'EHS qui assure le suivi psychologique de toutes les malades durant leur période de traitement, particulièrement celles ayant subi une mastectomie. L'accompagnement psychologique nécessite toutefois un soutien de la part de la famille de la patiente. Les accompagnatrices des malades qui suivent des séances de chimiothérapie et de radiothérapie, reçoivent, pour leur part, des orientations sur leurs tâches quotidiennes, la manière de se comporter avec les patientes, et sur le soutien psychologique qu'elles peuvent leur apporter. Outre l'EHS, la direction locale de la santé a pour sa part, tracé un programme spécial à l'occasion d'Octobre Rose, qui englobe de nombreuses initiatives, dont une caravane médicale qui sillonne toutes les zones reculées et rurales pour inculquer aux femmes les méthodes de l'autopalpation et comment reconnaître les premiers symptômes de la maladie. Les fem-

mes cibles bénéficient, également, d'un examen de dépistage gratuit assuré par le personnel médical de la caravane et qui veille à les orienter vers des centres de radiologie pour effectuer une mammographie, selon la direction de la santé. Des portes ouvertes sur le même thème sont, par ailleurs, organisées, tout au long du mois d'octobre, par les polycliniques, les salles de soins et les établissements hospitaliers de la wilaya, avec l'implication de médecins privés. Par ailleurs, les associations de la wilaya, notamment celle d'aide aux malades atteints de cancer à l'instar des associations "El-Badr" et "El-Fedjri" et les représentants de la société civile, se sont aussi mobilisés pour réussir cette campagne, à travers des programmes d'action spéciaux, ayant porté, entre autres, sur l'organisation de campagnes de sensibilisation sur le sujet sur des places publiques, tout en mettant à contribution les réseaux sociaux pour faire passer leur message. Ces campagnes de sensibilisation suscitent, d'ailleurs, l'intérêt des femmes qui saisissent l'occasion pour se rapprocher des staffs médicaux ou des représentants des associations pour s'informer sur cette maladie, et se renseigner sur les centres de radiologie assurant des réductions sur la mammographie, a-t-on constaté.

Boumerdès

## Formation de plus de 1.200 jeunes dans les métiers de la pêche



Plus de 1.200 jeunes ont bénéficié, en 2024, d'une formation dans les métiers de la pêche et de l'aquaculture, à Boumerdès. La formation de ces jeunes artisans pêcheurs s'est déroulée en deux sessions, dans le cadre de la stratégie du secteur visant la promotion et la valorisation de ces métiers, selon la Chambre de la pêche et de l'aquaculture. La 1ère session a débuté en février dernier au profit de plus de 600 jeunes formés durant une période de quatre mois, tandis que la seconde a été lancée en octobre courant et a ciblé le même nombre d'artisans pêcheurs, a indiqué le directeur de la chambre, Smaïl Houas. Abritées par l'école de formation du port de Dellys et deux annexes professionnelles mitoyennes aux ports de Cap Djinet et Zemmouri, les

formations ont porté, notamment, sur les spécialités d'électromécanique marine et de techniques d'aquaculture, en plus de la formation de marins capacitaires, entre autres. Par ailleurs, deux sessions de formation en aquaculture, d'un jour, ont été dispensées à près de 200 agriculteurs ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle, en vue de l'obtention d'un agrément d'activité professionnelle, tandis que 15 agriculteurs ont bénéficié d'une formation en aquaculture continentale (en eau douce). Ces formations, dont l'encaissement a été assuré par des enseignants de l'Institut national supérieur de pêche et d'aquaculture d'Alger, ont été couronnées par l'obtention du livret professionnel maritime, indispensable pour l'exercice de tous les métiers de la pêche. Selon le même

responsable, ces formations sont destinées à combler le déficit enregistré dans diverses spécialités du domaine, tout en permettant la mise à niveau des informations et connaissances des pêcheurs pour leur mise au diapason des méthodes de travail modernes, synonymes d'une hausse de la production et d'une amélioration des conditions de travail. A noter, également, la signature, par le secteur, au titre de l'ouverture de nouvelles perspectives de formation dans le domaine, d'accords de coopération avec des centres et instituts de formation, en vue d'un échange d'expériences dans le domaine de la formation, mais aussi afin d'assurer la disponibilité de spécialistes en pêche et aquaculture, selon les besoins exprimés en la matière.

Médéa

## 130 000 hectares à emblaver pour la présente campagne labour-Semailles

Une superficie de 130 mille hectares sera emblavée dans la wilaya de Médéa au titre de la campagne labours semailles 2024/2025, selon les objectifs tracés par la direction locale des services agricoles (DSA), soit la même superficie réalisée lors de la précédente campagne, a-t-on appris samedi, auprès de cette direction. L'emblavement a commencé entre la fin septembre et le début du mois d'octobre courant, où les premières précipitations enregistrées durant cette période ont encouragé les céréaliculteurs à entamer leur campagne de labours-semailles, a fait savoir le directeur des services agricoles par intérim, Rachid Kermezli. La superficie à emblaver sera consacrée au blé dur, tendre, à l'orge et à l'avoine, avec une prédominance pour le blé tendre et dur qui font partie des cultures stratégiques appelées à contribuer à assurer une autosuffisance en la matière, a-t-il indiqué. Par ailleurs, des dispositions ont été prises par la direction de la coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) de Berrouaghia, à l'est de Médéa, pour garantir la réussite de la présente campagne labours-semailles en mettant à la disposition des céréaliculteurs des quantités suffisantes de semences et d'engrais, selon le directeur de la CCLS, Walid Benatallah. Il a fait état, dans ce contexte, d'un stock de près de 230 mille quintaux de semences au niveau des différents points de vente de la coopérative, dont plus de 14 mille quintaux déjà livrés aux céréaliculteurs. Concernant les engrains, le directeur a fait savoir que plus de 9.900 quintaux sont mis à la disposition des agriculteurs de la wilaya, dont près du tiers a été livré au cours des derniers jours. L'approvisionnement en semence et engrain des céréaliculteurs se poursuivra au fur et à mesure de l'avancement de la campagne de labours-semailles, a-t-il conclu.

Tipasa

## Réception de deux complexes sportifs à Koléa et Cherchell l'année prochaine

Deux projets de complexes sportifs seront réalisés en 2025 à Koléa et Cherchell, wilaya de Tipasa, afin de booster l'activité sportive locale, a-t-on appris, jeudi, après de la direction locale de la jeunesse et des sports. L'un de ces projets est un complexe sportif olympique dans la ville de Koléa, actuellement théâtre de travaux d'extension de ses tribunes pour atteindre 20.000 places et de revêtement de son terrain avec du gazon synthétique, a indiqué le directeur du secteur, Sofiane Ounteghar. "Sa réception interviendra au premier semestre de l'année prochaine", a-t-il ajouté, relevant la "grande importance" de ce projet tant pour les autorités publiques que pour la famille footballistique locale, dont l'équipe de football de la ville, "Nedjm Riadi Koléa", évoluant en Ligue 2 amateur.

Ce complexe olympique, mitoyen à un centre national de regroupement des équipes sportives, dispose également de deux terrains d'entraînement et de récupération, en plus d'une piscine semi-olympique, d'une piste d'athlétisme et des terrains de basket-ball, de handball et de volley-ball. Le directeur de la jeunesse et des sports a, aussi, souligné le "prochain" achèvement des travaux de réalisation du stade de Cherchell (10.000 places) avec un terrain en gazon naturel, également attendu à la réception au premier semestre 2025. Cette infrastructure sportive dispose d'un terrain d'entraînement et de récupération, d'une piste d'athlétisme, et de nombre de commodités, dont une salle de conférence, un bâtiment d'hébergement de 14 lits, des vestiaires et autres aménagements divers constituant une valeur ajoutée pour la pratique footballistique à Cherchell.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية بشار  
دائرة تاغيت  
بلدية تاغيت  
إشهر  
تجديد الهيئة القيادية  
لبقا لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في  
2012/01/12، المتعلق بالجمعيات لاسيمما  
لمادة 18 البند 02 لقد تم تجديد الهيئة  
القيادية للجمعية البلدية المسماة:  
اللجنة الدينية المسجدية لمسجد محمد بن أبي  
كر بختي  
المسجلة تحت الرقم: 54 بتاريخ  
2013/12/22  
الرئيس ناصر لحبيب  
لمقر بختي تاغيت

الجمهورية الجزائرية الديمocratique الشعبية.  
البنون العمومي للمحضر القضائي  
مكتب الاستاذة عصري حصة  
محضر قضائية لدى مهنة محكمة وهران  
عصارة 23 شارع العربي بن مهيدي الطابن الاول وهران  
07.80 17:40:77  
محضر تبليغ اخطار ثانى  
المادة 406، 407، 416 من قانون الاجراءات المدنية والادارية  
طبقا لنص المادة 12 من قانون المقتضى المنظم لمهمة المحضر القضائي  
باتاريخ الثاني والعشرين من شهر جانفي سنة الفين وثلاثة وعشرون، على الساعة  
10 و20، نحن استاذة عصري حصة محضر قضائية لدى محكمة وهران  
محلها قصاء وهران الكائن مكتوبنا به عصارة 23 شارع العربي بن مهيدي وهران  
الطريق الاول الموقعة هنا، طبقا لمقتضيات احكام المادة 12 من قانون رقم 03/06  
المنظم لمهمة المحضر القضائي، بناء على احكام المواد من 406 الى 416 من  
قانون الاجراءات المدنية والادارية، بناء على طلب المستند الوطني التوفير  
والافتراض وكالة وكيلا عن السيد محمد خالد الكائن  
معندها رقم 049 بـ 4 شارع عبود يوسف وهران، يطلب ويلتمنا سلطة من محضر تبليغ  
اخطار مرفقا واطخوار ثانى صادر وموقع من طرف مدير الوكالة المذكورة أعلاه،  
بتاريخ 01/11/2013، الى السيد اخطار بن وثن سيد احمد، الساكن في خميس  
القامة ببابا حماد رشيد تفاصيل بـ 11 شارع الرابع رقم 16 وهران، مخاطبين  
السيد ... - مفتاحه... بـ ٣ او رقم ... ، الصادر في ... عن دائرة ...  
يتضمن موضوعه نظرنا بعد التسوية من طرقكم، لديكم تجاه البت و المقرر  
بصفة مؤقتة 1.144.054.79 بـ ٦٧ مليون وستمائة واربعين ألف واربعة  
وخمسون دينارا جزائريا وتسعة وسبعين معا دعا ما قد يدخل و يحث.  
بالاضافة الى اخطار الاول اخطاركم من اجل تسوية وضعكم في قرار محظى به من  
(15) يوما ابتداء من تاريخ تبليغ هذا الاخطار الاخير، والا بعد اخطار الثاني  
والاخير سلطنا الى اعمال جميع الطرق القانونية والقضائية من اجل تحصيل الدين  
واستعمل الرهن العقاري القانوني الذي تحوزه، اياها لما تكرر. حبرنا هذا المحضر  
في اليوم والشهر والسنة والاساعة المذكورين اعلاه، وذلك للعمل بموجبهما.

An advertisement for Wash'n Delivery laundry service. The top left features a logo with a stylized 'W' inside a circle, followed by the text 'WASH'N DELIVERY' and 'Le Pressing Qui Vient à Vous'. The top right shows social media icons for Facebook and Instagram, with the handle '@WashNdelivery9'. Below this, the address 'Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran' and phone numbers '041 879 674' and '0770 936 836' are listed. A large central oval contains the slogan 'Bring your laundry, we'll wash it' and 'Call us 0770 936 836'. The bottom half of the ad shows a white laundry basket filled with laundry, set against a dark background.

مكتب التوثيق الأستاذ عبيدات محمد  
موثق بالسانجا وهران  
5 شارع باهفي اعمر  
رمز 2475  
حل شركة ذات مسؤولية محدودة المسماة ش  
د. م. م (هيا قو)  
السجل التجاري 19 ب 31/00-0117884  
موجب عقد توثيقي محرر يوم 03 و 09  
سبتمبر 2024، الذي سيسجل في اوانه قرر  
أعضاء الشركة ذات المسؤولية المحدودة  
المسماة هيا قو، مقرها الاجتماعي : رقم 52  
شارع الشيخ عبد القادر حي الحمرى وهران،  
أسمالها 1.000.000.00 دج، مدتها 99 سنة  
حل الشركة حلا مسبقا، وعين السيد: سي  
على سعيد مصطفيا لها. سيتم ايداع نسختين  
المركز الوطني للسجل التجاري  
الموثق

مكتب التوثيق الأستاذ عبيدات محمد  
موثق بالساتيا وهران  
شارع باهفي اعمر 5  
رمز 2475  
تعديل القانون الأساسي  
السجل التجاري 99 ب 31/00-0103523  
بموجب عقد تلقاء الأستاذ المذكور أعلاه بتاريخ 16/10/2024 مسجل بصفة قانونية، قرر  
الشركاء في الشركة ذات المسؤولية المحدودة  
المسمى ش.م.م اسياس اوتو، الكائن مقرها  
بلدية بئر الجير دائرة بئر الجير ولاية وهران  
حي الامير عبد القادر ، تجزئة 50 فيلا عسكرية  
تحمل رقم 04 تعيين السيدة جقدم مريم  
كمساعدة مسير للشركة عوض السيد بلعبيدي  
سمير. نسختان من هذا العقد ستودعان بمركز  
السجل التجاري بوهران.  
الموثق  
21.10.2024

*Amis internautes,  
lisez  
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE  
sur le Net*

[www.lecarrefourdalgerie.dz](http://www.lecarrefourdalgerie.dz)



Benchikha vivrait ses derniers jours à la tête de la JS Kabylie

## **Chelle: «Mon ambition?**

### **Donner une identité de jeu au MCO»**

Par Rachid B.

**P**orté par un public passionné mais pas aussi nombreux que le voudrait l'importance de cette affiche, le Mouloudia d'Oran a battu la JS Kabylie (2-0), dans le cadre de la 5ème journée de Ligue 1, samedi soir au stade « Miloud-Hadifi ». Grâce à cet important succès, le club d'El-Hamri se hisse dans la première moitié du tableau, à la 7ème loge pour être plus précis et avec 7 points au compteur, à quatre unités du leader, le Mouloudia d'Alger (11 points). Après trois rencontres sans victoire, les Oranais ont su mettre à profit le nouvel esprit inculqué par le Franco-malien Eric Chelle et les modifications apportées dans le jeu pour renverser la JSK et ouvrir un nouveau chapitre avec l'espoir de bonifier cette marche en avant par un résultat positif dès vendredi prochain au temple du 5-juillet, face au Paradou du Tunisiens Jaïdi. Un résultat final qui, précisons-le, aurait pu être tout autre si la VAR et Bekouassa n'avaient pas déjugé l'arbitre central Harkat sur l'action du penalty sifflé en faveur d'Akhrab après une poussette de Dahar dans le dos, avant d'être annulé. Très content de cette victoire mais pas totalement satisfait de la prestation de son équipe, l'entraîneur mouloudéen a, d'ailleurs, affirmé en conférence de presse que son but est désormais «de donner à cette équipe une identité de jeu qui correspond à l'histoire et à la mentalité de la ville et du club», allusion faite à sa volonté d'opter pour



un jeu offensif qui a, de tout temps, été la marque de fabrique du MCO. «Je félicite mes joueurs comme je rends hommage au public qui a été très précieux. J'ai hâte de recommencer le travail le lundi pour continuer à progresser et préparer comme il se doit la prochaine rencontre où l'on doit s'améliorer dans la transition entre le milieu de l'attaque, entre autres», renchérira Eric Chelle. De son côté, l'ancien sélectionneur national, Abdellah Benchikha, a surpris tout son monde, en qualifiant la piétre prestation de la JS Kabylie de «meilleur match de l'équipe en cinq journées de championnat», affirmant au passage «être encore et toujours l'homme de la situation». «Alors que nous étions dans nos moments forts, nous nous sommes fait surprendre sur corner puis sur penalty. Nous avons pourtant fourni notre meilleure prestation depuis l'entame de la saison», avait-il mentionné, un brin énervé et donnant réellement l'impression de ne pas vraiment maîtriser grand-chose, aussi bien sur le terrain que sur le plan de la communication. La mine des mauvais jours se lisait, en parallèle, assez facilement sur le visage du manager général du club, Karim Doudane, qui consommait cigarette sur cigarette, à côté des vestiaires, au moment où le premier responsable du club, l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, quittait l'enceinte oranaise extrêmement déçu, même s'il donna l'impression de n'être pas trop alarmé par la situation. De là, à dire que les jours de Benchikha sont comptés à la tête de la JS Kabylie et que le prochain match face à l'USM Khencela serait son dernier à la tête des Canaris, il n'y a qu'un pas que beaucoup de proches du vestiaire des Jaune et Vert ont allègrement franchi.

#### Ligue 1 Mobilis (5ème journée)

### **Le MCA prend les commandes, l'USMA et le CRB dos à dos**

**L**e MC Alger, vainqueur en déplacement face à l'USM Khencela (1-0), a pris provisoirement les commandes du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, alors que le derby USM Alger-CR Belouizdad s'est soldé sur un triste score de parité (0-0), à l'occasion de la 5e journée disputée vendredi, devant se poursuivre samedi. Le "Doyen" a confirmé ses ambitions de conserver son titre, en allant s'imposer à Khencela face à l'USMK (1-0). Le latéral droit Mohamed Réda Halaïmia, d'une reprise de tête (35e), a permis au champion d'Algérie sortant de revenir avec le gain du match, mais aussi préserver sa série d'invincibilité. La formation de Khencela, qui concède son premier revers depuis le début de la saison, a jeté toutes ses forces en attaque en seconde période, pour refaire son retard, mais c'était sans compter sur la solidité défensive du MCA, et de son gardien Abdellatif Ramdane, qui signe un deuxième clean sheet. Le nouveau promu l'Olympique Akbou, qui occupait le poste de leader avant cette journée, a été tenu en échec au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa par une accrocheuse équipe de l'ASO Chlef (0-0), dont la défense a tenu bon face aux assauts répétés des coéquipiers du buteur maison Ali Harroun (3 réalisations). Il s'agit de la première contre-performance pour le club d'Akbou à la maison, depuis le début

du nouvel exercice, après deux victoires décrochées face au NC Magra (1-0) et la JS Saoura (2-1). De son côté, l'ASO repart avec un nul précieux, qui devrait lui permettre de se relancer pour aller chercher son premier succès de la saison, puisque les coéquipiers du portier Abderrahmane Medjadel ont réalisé jusque-là un maigre bilan de trois nuls et une défaite. Le stade olympique du 5-juillet d'Alger, a de nouveau vibré au rythme du derby USM Alger-CR Belouizdad, qui n'a pas tenu ses promesses (0-0). L'ambiance était plutôt assurée dans les tribunes, où les deux galeries ont émerveillé avec leurs chants et tifos. Sous la conduite du nouvel entraîneur Abdellaker Amrani, engagé en remplacement du Français Corentin Martins, limogé, le Chabab échoue à signer son premier succès de la saison, alors que l'USMA, toujours invaincue, a raté l'occasion de rejoindre Akbou à la position de dauphin. Du côté des hauts-plateaux, l'Entente de Sétif a su pour venir à bout du nouveau promu l'ES Mostaganem (1-0), grâce à un penalty transformé en seconde période par le rentrant Mouley (68e).

#### Ligue 2 amateur (5ème journée)

### **Le MBR, l'ESBA et l'ASMO calent, l'USMH et l'USM Annaba s'illustrent**

Le surprenant leader du groupe (Centre-Est), le promu le MB Rouissat, a concédé contre toute attente, le nul à domicile face au HB Chelghoum Laid (1-1), mettant fin à une série de 4 victoires de rang, ce dont profitent l'USM Harrach et l'USM An victorieux sur le même score (2-0), alorsque l'ES Ben-Aknoun et l'ASMO (Centre-Ouest) accrochés à domicile (1-1), perdent de précieux points en tête du classement, à l'issue de la 5e journée de Ligue 2 amateur disputée vendredi. Dans le Groupe Centre-Est, le leader le MBR (13e pts) qui visait une cinquième victoire consécutive, a raté le coche devant son public en se contentant d'un nul. Menés au score depuis la 80e minute, les joueurs de Rouissat ont du attendre le temps additionnel (90+1) pour revenir au score. Ce nul profite largement au trio, l'USM An, l'USMH et le NRBT classés 2es avec 10 points, à trois longueurs du MBR. L'USMH beau vainqueur à Batna face au CAB et l'USM An qui a battu le MOC, comptent un match en retard, dont le vainqueur pourrait rejoindre le MBR en tête du classement. Le NRB Teleghna qui a disposé du MSPB (2-1) partage la place de dauphin avec les Harrachis et Annabis. Cette 5ème journée a vu le relégable, US Souf, arracher son premier point de la saison, sur le terrain de la JS Bordj Menaiel, en la forçant au partage des points (2-2).

Handball - Division Excellence

(1ère journée)

### **Coup d'envoi**

### **de la nouvelle saison**

**L**e coup d'envoi de la nouvelle saison du championnat national de handball, Division Excellence, a été donné vendredi. Cette première sortie a été marquée par le non-déroulement de deux rencontres, alors que deux autres matchs ont été reportés. Initialement prévu pour le week-end du 27 et 28 septembre derniers, le coup de starter du nouvel exercice handballistique a finalement été donné vendredi. Pour cette saison, 2024-2025, la Fédération algérienne de handball a décidé de maintenir le système de compétition à deux groupes, A et B, toutefois, le nombre de clubs par poule passe de 12 à 9. Dans le groupe A, le CRB Mila a démarré fort en allant battre l'AB Barika dans son antre (26-30), alors que l'autre partie devant mettre aux prises la JS Saoura au CHB Zighout Youcef ne s'est pas jouée. Quant aux matchs MC Oran - ES Ain Tousa et CR Bordj Bou Arreridj - MC Saïda, ils sont reportés à une date ultérieure. De son côté, le M Bordj Bou Arreridj, champion d'Algérie en titre et vainqueur de la Coupe d'Algérie, est exempt de cette première manche. Dans le groupe B, la JSE Skikda, l'OM Annaba et l'IC Ouargla ont également réussi leur première sortie en battant, respectivement, le RC Arbaâ (30-34), le MC Oued Tlèlat (28-24) et le CS Bir Mourad Rais (30-24). S'agissant du match HBC El Biar - C. Chelghoum Laïd, il n'a pas eu lieu en raison de l'absence du CCL.

Marathon international d'Imedghassen

### **La 14ème édition a réuni 1200 coureurs**

**L**a wilaya de Batna a abrité, samedi, la 14ème édition du marathon international d'Imedghassen qui a mis en lice 1.200 coureurs venus de 40 wilayas du pays et un certain nombre d'étudiants étrangers résidant en Algérie. Le départ de l'épreuve, organisée par l'association "Amis d'Imedghassen", en coordination avec la ligue d'athlétisme de la wilaya de Batna, a été donné devant le complexe sportif 1er Novembre de la capitale des Aurès sous la supervision du secrétaire général de la wilaya, Rachid Zouad. La manifestation, qui comprend 3 courses, la première sur une distance de 13 km, la deuxième un relais de 21,1 km et la troisième un marathon (42,195 km), s'est déroulée dans de bonnes conditions d'organisation, depuis le point de départ jusqu'à la ligne d'arrivée devant le mausolée royal Numide d'Imedghassen. Azeddine Guerfi, président de l'Association des "Amis d'Imedghassen", organisatrice du marathon, a indiqué que l'événement revêt une "dimension culturelle et promotionnelle pour le mausolée royal Numide d'Imedghassen, en le faisant connaître et en sensibilisant à son importance et à la nécessité de le préserver, de le protéger et de le valoriser". Pour sa part, le responsable de l'organisation des compétitions de la ligue d'athlétisme de Batna, Hakim Laghouil, a évoqué les conditions favorables qui ont facilité la tâche des coureurs participant à cette édition, notamment le climat automnal rafraîchissant. La veille (vendredi soir), les athlètes avaient assisté, au centre de loisirs scientifiques de la cité Kechida (Batna) à une présentation des efforts déployés au fil des ans pour préserver le monument historique et archéologique qu'est le mausolée royal Numide d'Imedghassen, situé dans la commune de Boumia.

#### RÉSULTATS TECHNIQUES:

-Marathon / Hommes: (42,195 kilomètres): 1-Abdelbasset Hamel d'El Tarf avec un temps de 2 h 28' et 3"

-Marathon femmes:

1- Houria Messaoudi de Batna (3 h 11')

-Marathon relais/hommes: (21,1 km): 1-Chemseddine Aberkane et Sami Guefri, de Batna

-13 km/hommes: 1-Abdallah Bouchareb de Mila

-13 km femmes: 1-Nawal Zendaoui de Bordj Bou Arreridj

13e édition du Festival international du théâtre de Béjaïa

## Clap de fin tout en émotion



**L**e rideau s'est refermé vendredi sur la 13e édition du Festival international du théâtre de Béjaïa, clôturée par une animation aussi émouvante que festive, en présence d'un public record et de nombreux professionnels étrangers ou issus de diverses structures culturelles nationales. Le moment, qui a duré plus de trois heures, a été marqué par plusieurs hommages, dont un très fort, rendu à la comédienne Fatima Hlilou, célébrée pour tout ce qu'elle a donné durant cinquante longues années au théâtre, à la télévision et au cinéma, laissant déjà un legs impressionnant.

Dans son allocution, le commissaire du Festival, Slimane Benaïssa, a estimé que la carrière de Fatima Hlilou est "un exemple pour tous les artistes du 4e art tant par sa rigueur que son répertoire aussi riche que flamboyant".

Des mots qui ont, visiblement, ému l'artiste, qui a pris la parole pour remercier tous ceux qui l'ont aidée durant son parcours, notamment durant ses débuts aux théâtres de Annaba et Constantine.

Lors de la cérémonie, un film sur sa vie artistique a été projeté au grand bonheur du public qui s'est levé dans un même élan pour la saluer et lui rendre hommage à son tour, suscitant de nouvelles émotions qui manifestement l'ont davantage troublée.

"Cet hommage va rester gravé à jamais dans ma mémoire", a-t-elle opiné. Plusieurs autres hommages ont suivi, notamment à la presse nationale pour son engagement à promouvoir la culture en générale et le théâtre en particulier, célébrant à ce propos deux journalistes, l'un de l'APS, l'autre du quotidien El-Watan, d'un côté, et de l'autre, les encadreurs des master class de cette 13e édition dont le travail a été jugé "fort probant" par les organisateurs. La dernière soirée du Festival a été clôturée par la présentation d'une pièce de théâtre, écrite et mise en scène par le jordanien Ziad Saâd, qui traite des rapports complexes d'un couple aimant mais en bute à des conflits intérieurs dont l'expression n'est en fait qu'une extrapolation des contradictions de la société dans sa quête identitaire et de la place qui revient à chacun, notamment dans le contexte culturel du monde Arabe.

Une œuvre bien enjouée et plaisante, dont la programmation achève en beauté un Festival qui selon son commissaire, aura été "un succès à tout point de vue", autant au plan organisationnel qu'artistique.

Une trentaine de spectacles, une centaine de représentations, des master class pour une cinquantaine de stagiaires, ont rythmé cette manifestation, qui par ailleurs a valu par son es-saimage à travers plusieurs quartiers de la ville et plusieurs communes de la wilaya.

## Le bilan de la 13e édition du FITB "globalement positif"

Le Commissaire du festival international de théâtre de Bejaïa (FITB), Slimane Benaïssa, a dressé vendredi un bilan positif de la 13e édition de cette manifestation, marquée par une riche animation culturelle, une "bonne qualité" artistique des pièces proposées. S'exprimant au cours d'une conférence de presse organisée à l'hôtel Chréa (Bejaïa), M. Benaïssa a détaillé chaque aspect du déroulement de cette manifestation qui a alterné des œuvres scéniques internationales et nationales "accueillies avec beaucoup d'enthousiasme". L'orateur a également mis en avant le "succès" des "one man shows" qui ont attiré, chaque soir, des milliers de spectateurs, de même pour le conte pour enfants dont le déroulement a drainé des centaines d'enfants, aussi bien au théâtre que dans les établissements éducatifs. Le festival a été marqué par l'organisation de plusieurs conférences articulées autour du quatrième art, mais aussi de la Palestine dont le peuple subit une agression sauvage de l'entité islamiste.

## Canex Wknd 2024 est une importante occasion pour montrer la richesse et l'authenticité de la culture sahraouie

**L**e ministre sahraoui de la Culture, Moussa Salma Labid, a affirmé que la présence du Sahara Occidental à "Canex Wknd 2024" (Weekend de la Crédit Africaine 2024) était une "importante occasion" pour mettre en valeur et exposer le riche et authentique legs culturel du peuple sahraoui.

**D**ans une déclaration à l'APS en marge du "Canex Wknd 2024" qui se tient à Alger du 16 au 19 octobre, le ministre sahraoui a précisé que la participation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à cet événement international, en présence d'importantes délégations officielles d'Afrique et des Caraïbes, constitue "une opportunité pour mettre en valeur le legs culturel et artistique riche et authentique du peuple sahraoui".

Insistant sur le rôle de la culture dans la sensibilisation aux souffrances du peuple sahraoui et la poursuite de la résistance et de la lutte contre l'occupation marocaine, le ministre sahraoui a estimé que cet événement était "une occasion exceptionnelle pour partager avec nos homologues africains de la Culture et les différents participants tout ce qui se rapporte à la culture sahraouie".

"C'est aussi une occasion pour faire connaître les caractéristiques et les spécificités de la culture sahraouie, ainsi que sa dimension et sa profondeur africaine, alors que nous poursuivons la lutte pour notre liberté, notre dignité et notre patrie confisquée", a-t-il ajouté.

Il a exprimé sa gratitude envers l'Algérie et sa joie pour l'invitation à participer à cette rencontre qu'il a qualifiée d'"important événement continental" de part la présence de ministres de la Culture africains et des représentants des organisations régionales



les africaines ainsi que par "l'organisation de haut niveau", reflétant "l'intérêt de l'Afrique et les efforts de l'Algérie pour aborder les questions importantes liées à la culture et à l'identité africaines, ainsi que le rôle de la culture dans le développement durable et la mise en valeur de la profondeur et de la diversité culturelle de l'Afrique".

Par ailleurs, le ministre sahraoui a évoqué les rencontres qu'il a eues, lors de ce rendez-vous continental, avec plusieurs ministres africains de la Culture qui y ont participé, relevant "une grande compréhension de la réalité du peuple sahraoui ainsi que de sa culture, de ses spécificités et de son enracinement africain, étant donné que le Sahara occidental est un membre fondateur de l'UA, avec un patrimoine culturel et artistique riche et qu'il a tout autant droit à la liberté et à la dignité que les autres peuples africains".

Dans ce contexte, le ministre sahraoui a fait savoir que sa participation à "Canex Wknd 2024", vise également à "attirer l'attention des frères africains sur la réalité de la société sahraouie" et à "les inviter à participer aux diverses manifestations sahraouies" en vue de "soutenir le peuple sahraoui résilient, quand bien même ces rencontres ont un caractère culturel et artistique de solidarité".

"L'objectif de ce genre de manifestations culturelles est d'affirmer qu'il existe un peuple, en dépit de l'occupation, de la souffrance et de l'exil, doté d'une culture exceptionnelle et d'une identité ancienne, ouvert à toutes les cultures", a-t-il ajouté.

"Les peuples de certains pays africains ne sont pas suffisamment informés sur ces manifestations culturelles et artistiques sahraouies qui sont programmées chaque année et constituent des ponts pour corriger la désinformation menée par l'occupation marocaine visant à saper la culture sahraouie et son authenticité", a-t-il relevé.

Il a en outre souligné que le ministère de la Culture sahraoui "a consacré un programme culturel et artistique riche ces dernières années, notamment après la reprise de la lutte armée, ayant pris pleinement conscience de l'importance de la culture et de son rôle dans la sensibilisation à la cause nationale qui requiert davantage d'efforts afin de faire de la culture un véritable front de lutte, de résistance et de résilience", ajoutant que "plusieurs manifestations et festivals culturels et artistiques sont organisés chaque année".

Après avoir mis en exergue l'importance de ces festivals en tant que "vitrine pour plaider la cause sahraouie et pour témoigner de la réalité de la lutte du peuple sahraoui à travers l'action culturelle", le ministre a ajouté que le ministère de la Culture sahraoui prévoit plusieurs manifestations culturelles et artistiques internationales de solidarité, avec la participation d'artistes, de professionnels, et de militants des droits de l'homme venant de dizaines de pays, notamment d'Algérie et d'Europe.

Parmi ces festivals, le Festival international solidaire de la musique prévu fin novembre et le Festival international de solidarité des arts plastiques qui aura lieu du 26 octobre au 3 novembre prochain, sans oublier la préparation de l'édition d'avril 2025 du Festival international du cinéma du Sahara occidental "Fi Sahara".



Un colloque académique sur l'adaptation dans le théâtre d'expression amazighe a également

été organisé et a permis aux étudiants d'en suivre les débats avec beaucoup d'intérêt.

08h35 Téléshopping  
09h30 Amour, gloire et beauté  
10h00 Les Feux de l'amour  
10h45 Petits plats en équilibre  
10h50 Les douze coups de midi  
11h55 Petits plats en équilibre  
12h00 JT 13h  
12h40 Petits plats en équilibre  
12h50 Plus belle la vie, encore plus belle  
15h00 Recherche fiancé pour Noël  
17h30 Star Academy, la quotidienne  
17h30 Ici tout commence  
18h10 Demain nous appartient  
19h00 JT 20h  
20h00 C'est Canteloup  
20h10 Le Daron  
21h05 Le Daron  
21h55 Eurodreams  
22h00 New York Unité Spéciale  
22h55 New York Unité Spéciale  
23h45 Les experts : Miami  
00h35 Les experts : Miami

07h28 Platane  
07h05 La boîte à questions  
07h10 Time - Prisonnières  
07h57 Time - Prisonnières  
08h44 Jérôme, les yeux dans le bleu  
09h39 Wish : Asha et la bonne étoile  
11h12 La boîte à questions  
11h23 En aparté  
11h58 Clique  
14h16 Déjà vu  
14h20 Making of  
16h11 Moi capitaine  
18h09 La boîte à questions  
18h17 Clique  
18h52 En aparté  
20h05 Paris Has Fallen  
20h51 Halo  
22h30 Clique  
23h31 Plateaux Canal+ premières  
23h32 Arcadian  
01h02 L'hebd'Hollywood  
01h14 Captives

05h40 Incroyables transformations  
06h30 Incroyables transformations  
07h30 Incroyables transformations  
08h35 M6 Boutique  
09h45 Ça peut vous arriver  
11h30 Ça peut vous arriver chez vous  
12h40 Météo  
12h45 Le 12.45  
13h40 Un jour, un doc  
14h50 Un jour, un doc  
15h50 Un jour, un doc  
16h50 Un jour, un doc  
17h30 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !  
18h35 Le juste prix  
19h45 Le 19.45  
20h35 Scènes de ménages  
21h10 L'amour est dans le pré  
21h55 L'amour est dans le pré  
23h00 L'amour vu du pré  
23h55 Et si on se rencontrait ?  
00h20 Enquête exclusive  
02h00 Enquête exclusive

09h35 Consomag  
09h45 Chacun son tour  
10h15 Chacun son tour  
10h55 Tout le monde veut prendre sa place  
11h23 C'est bon à savoir  
12h00 Journal 1  
12h40 Journal  
12h45 La p'tite librairie  
12h50 Ça commence aujourd'hui  
15h10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
16h50 Affaire conclue eLire le résumé  
17h00 Tout le monde a son mot à dire  
17h35 N'oubliez pas les paroles  
18h55 Journal  
19h00 Journal  
19h55 Les Etoiles du sport  
20h01 Sur la dalle  
21h35 La jeune fille et la nuit  
23h15 Histoires courtes  
23h42 Les rivières pourpres  
00h30 Les rivières pourpres

# TÉLÉVISION

15

**Votre soirée**

20h10

## LE DARON



Vincent Daron, avocat brillant et excentrique à la cour de Bordeaux, dirige un cabinet familial renommé, fondé avec son frère Jean-Michel. À la mort de ce dernier, Daron est stupéfait de découvrir que son frère a légué toutes ses parts à Pauline Lefranc, une jeune avocate qui vient de lui tenir tête lors d'un procès, sans aucun lien avec la famille ! Une révélation d'autant plus choquante que ses enfants, Esther et Grégory, étaient persuadés d'hériter de leur oncle. Tandis qu'il doit sauver un client mythomane accusé de meurtre, Daron découvre des vérités inattendues sur Pauline....

20h10

## SUR LA DALLE



Dans le village breton de Louviec, proche de Combourg, un garde-chasse est retrouvé poignardé. Intrigué, le commissaire parisien Adamsberg décide de prêter main-forte à son homologue local, Franck Mathieu, avec lequel il avait deux ans auparavant débusqué le tueur de la Manche. Le principal suspect est Josselin, une personnalité du village, un excentrique, lointain descendant de François-René de Chateaubriand : son couteau est celui qui a servi à tuer le garde-chasse. Convaincu de son innocence, Adamsberg poursuit son enquête, rejoint par toute son équipe.

20h11

## PARIS HAS FALLEN



Malgré l'arrestation de Jacob Pearce, Vincent et Zara savent qu'ils doivent se préparer à une attaque prévue de longue date. Les policiers découvrent que le terroriste a effectué plusieurs virements d'argent à différents comptes bancaires. Ils espèrent bientôt découvrir les titulaires. Pendant ce temps, les complices de Pearce tentent d'établir un plan solide pour le faire évader du QG de la task force. Acteur: Tewfik Jallab (Vincent Taleb), Ritu Arya (Zara Taylor), Sean Harris (Jacob Pearce), Emmanuelle Bercot (Juliette Levesque, présidente de la République française), Ana Ularu (Freja Karlsson).



En raison de destructions sans précédent

## La reconstruction de Ghaza prendrait 80 ans

L'expert en logement des Nations Unies, Balakrishnan Rajagopal, a déclaré que la reconstruction de la bande de Ghaza, théâtre d'un génocide sioniste depuis plus d'un an, prendrait 80 ans en raison de destructions sans précédent. Interrogé vendredi sur le calendrier de reconstruction de Ghaza, Rajagopal, l'enquêteur indépendant de l'ONU chargé de surveiller le droit à un logement convenable, a souligné que si l'occupation sioniste poursuit son agression sur l'enclave, «la reconstruction pourrait prendre 80 ans». L'expert onusien a mis l'accent sur l'importance de «d'abord nettoyer les débris, d'obtenir un financement et, surtout, que la reconstruction ne peut commencer tant que l'agression ne prend pas fin». Rajagopal a souligné que «Ghaza a connu une vague de destruction sans précédent depuis le 7 octobre 2023 et la situation s'est considérablement aggravée, en particulier dans le nord, où les destructions approchent les 100 %». Selon un rapport récent du Programme des Nations Unies pour le développement, plus de 39 millions de tonnes de débris se trouvaient à Ghaza en mai. Ces décombres sont composés de munitions non explosées, de déchets toxiques, d'amiante provenant de bâtiments effondrés et d'autres matériaux.

Médecins sans frontières

## Les opérations génocidaires sionistes ont des conséquences horribles

L'organisation Médecins sans frontières (MSF) a déclaré que l'escalade sioniste en cours dans le nord de Ghaza avait des conséquences "horribles", appelant à la fin des attaques de l'armée sioniste, engagée dans une guerre génocidaire dans l'enclave palestinienne depuis le 7 octobre 2023. "Alors que la partie nord de la bande de Ghaza est assiégée depuis plus de deux semaines, il est absolument crucial d'assurer la protection des quelques structures de santé fonctionnelles restantes. Les gens doivent continuer à avoir accès aux soins médicaux et aux traitements vitaux. Nous appelons (les forces sionistes) à cesser immédiatement leurs attaques contre les hôpitaux du nord de Ghaza", a affirmé Anna Halford, coordinatrice d'urgence de MSF à Ghaza, dans un communiqué publié samedi. Selon le ministère de la Santé palestinien et les personnels de santé sur le terrain, les forces sionistes assiègent et ciblent actuellement les hôpitaux indonésiens, Al-Awda et Kamal Adwan. "Plus de 350 patients seraient bloqués à l'intérieur, dont des femmes enceintes et des personnes qui viennent



nent de subir une opération chirurgicale. Ces patients ont besoin d'un traitement médical continu et ne peuvent pas sortir", a indiqué Mme Halford. "L'escalade de la violence et les opérations militaires incessantes dont nous sommes témoins depuis deux semaines dans le nord de Ghaza ont des conséquences horribles", a-t-elle indiqué, ajoutant que des dizaines de milliers de personnes restent bloquées dans le camp de Jabalia sous les bombardements quotidiens. "Lorsque les hôpitaux sont attaqués, leurs infrastructures détruites et l'électricité coupée, la vie des patients et du personnel médi-

cal est menacée", a-t-elle averti. "Il s'agit purement et simplement d'une punition collective imposée aux Palestiniens de Ghaza, qui doivent choisir entre être expulsés de force du Nord ou tués. Nous craignons que cela ne s'arrête pas", a mis en garde Mme Halford. Les alliés de l'entité sioniste "portent une lourde responsabilité dans cette situation désastreuse, causée par leur soutien indéfectible à la guerre. Ils doivent immédiatement faire tout ce qui est en leur pouvoir pour obtenir un cessez-le-feu durable. Pas demain, pas dans une semaine. Maintenant", a-t-elle insisté.

تحت الرعاية السامية لوزير الشباب والرياضة  
 تحت إشراف والي ولاية مستغانم

تنظم جريدة الكارفور  
 بالشراكة مع جمعية الصحافة والمركب السياحي للأمراء

# ندوة وطنية

يوم الإثنين 21 أكتوبر على الساعة 09:00

بفندق الأمراء - صابلات

لمناقشة أوضاع كرة القدم الوطنية

الفاف - الرابطات - المسيرين - الأطقم التقنية  
 اللاعبين - الحكام - لجان الانصار - الصحافة

كلنا مسؤولون....